



Amis du Vieux Saint-Claude

Bulletin N° 2



1978

Prix : 30 francs

SOMMAIRE

- ★ Couverture . Dessin de Martial Forestier . La Montée St-Romain
- ★ Les Rosset, sculpteurs & orfèvres du 18^e s. (Marcel Grizey) 3
- ★ Parmi les proverbes comtois (Recueilli par C. Lorge) 8
- ★ A la recherche des souterrains de l'abbaye (Georges Cusenier) 9
- ★ Les fouilles sous la cathédrale (Georges Cusenier) 11
- ★ Le christ de Saint-Maurice d'Agaune est-il d'un Rosset ? (Recueilli par Pierre Romanet) 12
- ★ De tout et de . Rhien . Un courrier du Général Vautrey 13
- ★ La terre de Saint-Claude avant l'Histoire (Paul Mathieu) 14
- ★ Avignon et La Bataille (C. Lorge) 20
- ★ L'or des Foules (Paul Mathieu) 21
- ★ L'ermite de Saint-Claude, Frère Jean de Gand (Georges Gros) 23
- ★ La race comtoise (Montalembert . Eugène Rougebief) 26
- ★ La terre de Chaumont (René Vuillet) 27
- ★ Réservez vos achats à nos annonceurs (Le Petit Montagnard) 33
- ★ Le pont suspendu contesté (Pierre Romanet) 34
- ★ L'annonce de la paix de Nimègue (Pierre Romanet) 38
- ★ A la mémoire de François Marie Arouet (Les Amis) 39
- ★ A la venue de l'enfant . Mélopée (Fernand Dalloz) 40

Les "Amis" adressent leurs remerciements à Madame Odile Barbier qui a largement contribué à la préparation du présent bulletin .

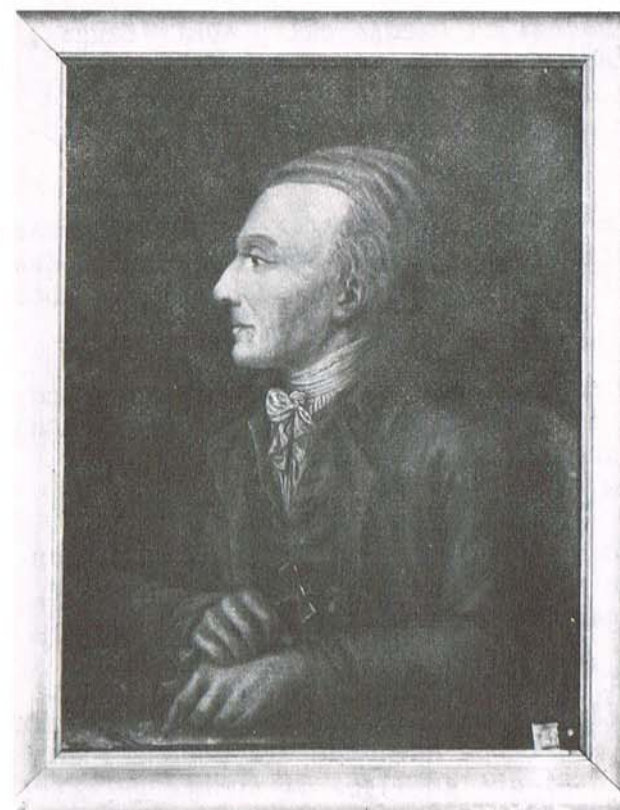
Lecteurs

- Vous pouvez contribuer avec "Les Amis du Vieux St-Claude à écrire une page d'histoire locale,
- En leur prêtant ou en leur remettant définitivement à titre gratuit ou onéreux,
- Les vieux parchemins, les vieux livres, les vieux objets que vous pouvez posséder .

Les Rosset, sculpteurs et orfèvres du 18^e s.

La ville de Saint-Claude a honoré la mémoire des célébrités locales en donnant leur nom à certaines rues ; Antide Janvier, mécanicien et horloger du roi Louis XVI ; Auguste Lançon, peintre animalier et graveur et enfin la rue Rosset en souvenir de ceux qui furent pendant plusieurs générations orfèvres, sculpteurs ou peintres de talent, plutôt que pour ceux qui furent notaires ou secrétaires du Chapitre de la Royale Abbaye ; les archives municipales conservent trace de l'ouverture de cette rue en 1854, 1858 et 1895, en plusieurs tronçons.

Un descendant des Rosset, Ulysse Fischer, né à Saint-Claude en 1857 et mort à Paris en 1935, a écrit plusieurs livres contenant des souvenirs de famille, et essayant d'établir sa filiation avec les Rosset ; on trouve ainsi : "Les Combes, souvenirs de la maison paternelle" et "Une famille de sculpteurs et peintres comtois : les Rosset" ; ce dernier ouvrage n'avait pu être mené au terme envisagé par l'auteur qui n'avait pas eu la possibilité de consulter les archives, et il pensait que son fils Paul, agrégé d'histoire, l'aurait mené à bonne fin, mais il mourut pour la France, à l'âge de 24 ans, en novembre 1914.



Portrait de Jean François ROSSET-DUPONT (le grand Rosset) par son fils François Marie. Musée de Dole.

Le trisaïeul d'Ulysse Fischer était en effet Jacques Joseph Rosset, le troisième des cinq fils survivant à Jean François Rosset -le grand Rosset- décédé le 3 décembre 1786, et qui avait succédé à son grand-père dans l'atelier de sculpture de Saint-Claude. Il faut croire que cette profession était payante puisqu'en 1797 il avait acquis de la tante de Lamartine, mademoiselle Suzanne de Lamartine le domaine des Combes.

Dans ses livres, U. Fischer nous fait une description de ce qu'était le domaine à l'époque de ses grands-parents maternels qui étaient venus y vivre, et donne un aperçu de leur train de vie qui n'était cependant pas comparable aux réceptions données par les La Martine à l'époque de leur splendeur : en effet, le 25 août 1749, eut lieu aux Combes la réception donnée en l'honneur du mariage du grand-père de Lamartine, Louis François, avec une demoiselle Dronier du Villars dont le grand-père Dolard était propriétaire de forges aux Combes et à Morez où s'était faite la cérémonie religieuse dans l'église restaurée grâce aux dons de M. Dolard.

M. Fischer nous fait part des vicissitudes du domaine : incendie en 1878, cyclone de 1890, vente par ses parents, et occupation par une caserne de douaniers qui conduit à un état lamentable qu'il constate après une absence de Saint-Claude pendant quinze années...

Mais d'après l'état civil, il semble que la dernière "Rosset" qui habite les Combes fut Philippe Adélaïde, veuve Damey Victor Désiré qui y décéda à 92 ans le 29 octobre 1850 ; elle était l'arrière-petite-nièce du grand Rosset.

Après un aperçu sur les Rosset au début du XIXe siècle, on reviendra au XVIIIe siècle, époque où la famille occupait une des premières places à Saint-Claude, et enfin on essaiera de situer les origines de ces artistes.

Les ROSSET au XVIIIe siècle :

Il est relativement facile de les situer grâce à une indication de Dom Benoît dans son Histoire de l'Abbaye de Saint-Claude (T. II p. 804) où il parle d'un "dénombrement fait en 1777 avec beaucoup de soin et d'intelligence à Saint-Claude, ainsi qu'on peut le voir dans le grand et beau registre où sont consignés l'ensemble et tous les détails du travail" ... "le grand et beau registre" n'était qu'une brochure jaunie et écornée que M. Romanet a mis au jour après de longues recherches aux archives...

Ce dénombrement donne une liste des 3 659 habitants de Saint-Claude et des 121 fermes ou granges, et le nombre de 629 vaches ou boeufs qui y sont élevés ; dans chaque habitation, qui a son numéro sans indication de rue, les enfants sont portés avec leurs prénoms et leur âge. Et grâce à ces indications, il est possible d'établir la filiation et l'état civil exact en se reportant aux registres de baptême.

Ce travail, assez long évidemment, m'a permis de constater que les Rosset qui nous intéressent ajoutent à leur patronyme le nom de Dupont, sans doute pour les différencier d'une autre famille Rosset, sans liens de parenté, qui donnait à l'Abbaye des magistrats, notaires ou secrétaires.

Le dénombrement de 1777 indique que dans l'immeuble N° 140, sans indication de rue, habite un Nicolas Rosset, orfèvre, et sa servante, ainsi que Jean François Rosset, sculpteur, âgé de 71 ans ; ce sont les deux frères, dont le second est le grand Rosset, qui vit avec ses deux fils, sa bru et sa servante.

Dans l'immeuble N° 158, on trouve Jacques Joseph Rosset, sculpteur, son épouse, sa servante et deux filles ; c'est l'une d'elle Emmanuelle, épouse Javelot, décédée aux Combes en 1841, qui sera l'arrière-grand-mère d'Ulysse Fischer.

Au N° 229, on trouve l'Avocat Rosset, son épouse, sa servante et quatre enfants ; il s'agit de Jacques François Rosset, fils de Joseph Nicolas, orfèvre ; deux de ses filles, rentières, décéderont aux Combes, Philippe Adélaïde Veuve Damey, en 1850, à 92 ans et la plus jeune, Marie Joseph, à 85 ans en 1845. Il semble qu'elles aient été les dernières Rosset-Dupont ayant vécu à Saint-Claude, et M. Fischer, né en 1857 n'en a pas eu connaissance.

La filiation des Rosset-Dupont est assez compliquée, du fait qu'ils étaient de familles nombreuses, aussi bien les artistes que les magistrats procureurs... Le grand Rosset, Jean François, prénommé familièrement Joseph eut treize enfants ; cette coutume de donner des prénoms familiers a semé la confusion chez tous les auteurs qui ont écrit sur les Rosset, que ce soit Fischer, Dom Benoît, l'Abbé Brun, dans son dictionnaire des artistes de Franche-Comté. Et ce n'est que par une sérieuse consultation des registres paroissiaux et des états civils de Saint-Claude et de Dole qu'il a été possible d'établir les deux tableaux qui ont été dressés.

Le tableau des Rosset au 18e siècle fait état de l'existence d'un Rosset le 18 octobre 1576 dans la corporation des sculpteurs et imageurs, puis d'un Denis Rosset dit Dupont le 30 octobre 1655, qui est vraisemblablement le père d'un Claude Denis qui se maria le 18 octobre 1667, date à partir de laquelle la filiation des Rosset peut être établie en toute certitude.

En 1777, les Rosset-Dupont, artistes, sont les suivants :

- Joseph Nicolas, orfèvre, qui travailla pour l'église de Saint-Lupicin suivant mentions dans les registres paroissiaux : buste en argent du saint le 9 avril

Les Rosset Dupont Orfèvres et Sculpteurs au 18ème Siècle.

18 octobre 1576 : On trouve un Rosset dans l'acte de donation pour les "tailleurs, sculpteurs et imageurs" de Saint-Claude pour une messe solennelle le jour de la Saint Luc, leur patron (Dom Benoît T. II p. 405)
30 octobre 1655. La corporation des Maîtres Sculpteurs ou on trouve un Denis Rosset dit Dupont fait une donation de sept vingt francs pour une messe solennelle plus somptueuse à la même intention (id. Dom Benoît)
Claude Denis Rosset Dupont qui épouse le 18 octobre 1667 Jeanne Marie Vincent d'où l'on a

Jacques Antonin Rosset Dupont Maître Sculpteur et Tailleur le 28 Juin 1726, épouse de Jeanne Claudine Chappuis qui ont 8 enfants, dont :

Joseph Nicolas, Orfèvre 4 décembre 1696 13 Juin 1779 épouse de Marie François Tournier auront 4 enfants, dont :	Claude Joseph 24 Mars 1718 Cure de Condat L. 2 Avril 1760	Jean François 21 Juillet 1706 3 décembre 1786 épouse de Anne Claudine Aimable Vincent d'où 5 fils survivants à sa mort :	Jacques Joseph Orfèvre - Schwim 9 Mars 1734 25 Août 1788 épouse de Françoise Pernet, aura 10 enfants dont Claude François Marie né le 16 octobre 1775 Vérification du poids et mesure le 70 ans le 29 décembre 1845 au dioc de la petite Cote d'Or Marie Josephine	Jean Joseph Nicolas 19 Janvier 1737 11 Mai 1809 Cure de Saint Claude	Jacques Joseph Sculpteur 4 Avril 1741 25 Mars 1826 épouse de Anne Marie Benoist aura 4 enfants dont François Emmanuel 22 Août 1773 27 décembre 1841 épouse de Jean Claude Javelot Grand mère de W. Fischer	Claude Antoine 22 Janvier 1749 5 Juin 1818 Dole Statuaire épouse d'Anne Marie Josephine Muein aura 2 enfants dont Claude Francis Marie Photographe de dessin 1 ^{er} décembre 1779 décédé le chœur de Jeanne Philippe Cirec - Jarnant 4 enfants dont Claude Philippe Dole 23 Juillet 1823 - 6 Avril 1890 démourant à Charleville
Jacques François Avocat 1 ^{er} Mai 1727 18 Pleurose An XII (1804) épouse de Marie Thérèse Lathourrière, aura 4 enfants dont :	Marie Josephine 2 Avril 1760 29 décembre 1845 Rentière Quintion	François Marie Sculpteur 8 Juin 1743 29 Mai 1824. Dole épouse de Louise Charlotte David	Jean François 1 ^{er} Juillet 1706 3 décembre 1786 épouse de Anne Claudine Aimable Vincent d'où 5 fils survivants à sa mort :	Jacques Joseph Sculpteur 4 Avril 1741 25 Mars 1826 épouse de Anne Marie Benoist aura 4 enfants dont François Emmanuel 22 Août 1773 27 décembre 1841 épouse de Jean Claude Javelot Grand mère de W. Fischer	Claude Antoine 22 Janvier 1749 5 Juin 1818 Dole Statuaire épouse d'Anne Marie Josephine Muein aura 2 enfants dont Claude Francis Marie Photographe de dessin 1 ^{er} décembre 1779 décédé le chœur de Jeanne Philippe Cirec - Jarnant 4 enfants dont Claude Philippe Dole 23 Juillet 1823 - 6 Avril 1890 démourant à Charleville	

Relié fait par M. Marcel Guizot
Saint Claude Janvier 1977
M. Guizot

Les Rosset ont été très prolifiques...
Le nombre d'enfants indiqués correspond au
relié qui fait dans les registres
paroissiaux de Saint Claude
j'ai pu en oublier!

1757 ; "pixide" en argent - récipient pour les saintes huiles - pour la chapelle de Leschères, et ostensor en argent qui a coûté 372 livres, et a disparu depuis. Joseph Nicolas n'aura qu'un fils qui sera avocat et qui n'aura que deux filles.

- Jean François, sculpteur, que l'on peut appeler le Grand Rosset par la renommée qu'il acquit en faisant le buste de Voltaire. Jean François, prénommé familièrement Joseph, était le frère de l'orfèvre et eut treize enfants dont cinq fils étaient vivants à sa mort :

- + François Joseph, qui fut orfèvre ;
- + Jacques Joseph, qui prit la suite de l'atelier du père et acheta les Combes ; il faisait surtout des christes en ivoire ;
- + Jean Joseph Nicolas, bien que prêtre, était peintre, et mourut curé de Saint-Claude en 1809 ;
- + François Marie émigra à Dole après ses voyages ; il était peintre, sculpteur et graveur ; ses oeuvres sont au Musée de Dole, mais il y a surtout "La fontaine à l'enfant" Place aux Fleurs ;
- + Claude Antoine émigra également à Dole ; il fit particulièrement de la sculpture sur ivoire et ses bas reliefs étaient d'une finesse extrême ; comme son frère François Marie, il fut professeur de dessin au Collège de Dole.

Claude Antoine aura un fils Claude François Marie, qui, lui aussi, sera à Dole professeur de dessin, sculpteur et peintre.

En passant, un mot sur les Rosset magistrats : dans son ouvrage "Le Vieux Dole", (T. I, p. 169), Pidoux de la Maduère parle d'une religieuse spécialement connue dans les annales mystiques de l'époque : la Mère Anne Marie Rosset née le 29 avril 1593 à Saint-Claude, dont la vocation dans l'ordre de la Visitation fut déterminée par Saint-François de Salles qui, lors de son passage à Saint-Claude, était reçu chez ses parents. Les registres paroissiaux de Saint-Claude donnent bien la date du 23 avril 1594 pour la naissance de la fille d'un Henri Rosset Apothicaire et échevin : il ne s'agit donc pas d'un Rosset de la famille des sculpteurs.

Comment vint la renommée de Jean François Rosset, sculpteur.

Ce fut par ses relations avec l'avocat Christin, qui avait choisi Voltaire comme défenseur des mainmortables des environs de Saint-Claude qui avaient intenté un procès au Chapitre de l'Abbaye devant le Parlement de Besançon, que Jean François Rosset alla à Ferney faire le "portrait" de Voltaire qui s'était acquis une grande réputation en obtenant la réhabilitation de Calas devant le Conseil du Roi le 9 mars 1765. Les mainmortables voulurent alors avoir un portrait de leur défenseur et Jean François Rosset eut à exécuter de nombreux bustes de l'ermite de Ferney... qui, néanmoins, perdit leur procès et en eut la fin de sa vie teintée de deuil...

Les oeuvres des Rosset

Il n'y en a guère à Saint-Claude qu'à la cathédrale, mis à part les christes qui peuvent se trouver chez des particuliers. Mais il est assez difficile de préciser auquel des Rosset il faut attribuer les statues qui se trouvent à l'intérieur de la cathédrale - Saint-Michel terrassant le dragon et Saint-Bruno - Personnellement, je n'ai pas eu le temps de chercher à les identifier et elles n'ont pas été mentionnées dans le catalogue de l'exposition de l'art sacré dans le Jura en 1972. Les quatre têtes d'ange sur la façade de la cathédrale sont attribuées à François Joseph Rosset lors de la construction en 1726. Or, il n'y a pas de François Joseph Rosset en 1726... Jean François -surnommé Joseph- était né en 1706, donc bien jeune ; serait-ce l'oeuvre de son père, maître sculpteur et fondeur, né en 1668, mais il est mort le 28 février 1726... C'est Dom Benoît (T. II p. 737) qui fait cette attribution à François Joseph

Rosset Dupont, mais qui me paraît bien contestable... puisque à la page 405 il parle encore "du fameux sculpteur FRANCOIS JOSEPH ROSSET DIT DUPONT né à Saint-Claude en 1706"... Les registres paroissiaux sont probants : il s'agit bien de JEAN FRANCOIS ROSSET, dit Dupont, dont les prénoms sont répétés avec la même exactitude à la naissance de chacun de ses treize enfants.

A l'église des Moussières, les statues de Saint Paul et de Saint Pierre sont attribuées à Jean Claude François Joseph Rosset dit Dupont (1706-1786)... toujours la "valse" des prénoms...

A l'église de l'Abbaye de Grandvaux, le maître autel serait d'un Rosset ;

A l'église d'Arinthe, il y aurait un christ en bois de deux mètres attribué à Jacques Joseph Rosset ;

A l'église de Saint-Lupicin : des pièces d'orfèvrerie faites en 1757 et 1761 par un Rosset orfèvre à Saint-Claude, il ne reste plus que le buste reliquaire en argent ; on doit pouvoir l'attribuer à Joseph-Nicolas Rosset (1696-1779) frère du grand Rosset.



Voltaire. De Rosset. Lequel ?
Marbre. Musée de Dole.

LES OEUVRES DES ROSSET A DOLE

Deux des fils de Jean François : François Marie et Claude Antoine émigrèrent à Dole, où ils furent professeurs de dessin et peinture au Collège, tout en faisant de la sculpture ; le fils de Claude Antoine, Claude François Marie, fut lui aussi professeur de dessin : il semble que ce soit le dernier des Rosset qui habita le Jura ; il décéda en 1828, son lieu de décès n'a pu être précisé, et son dernier enfant décédé à Dole en 1840 est déclaré domicilié à Charleville.

L'oeuvre la plus connue à Dole est "La Fontaine à l'enfant", Place aux Fleurs, de François Marie, qui n'est qu'une reproduction, l'original endommagé pendant la dernière guerre se trouve, restauré, au Musée de Dole. On y trouve aussi un remarquable buste de femme en marbre blanc et un buste de Voltaire en ses dernières années, signé derrière les épaules "F. Rosset, ft à Saint-Claude". Mais ce qui retiendra le plus l'attention c'est une peinture à l'huile 37 x 30 cm, portrait par François Marie de son père Jean François, le grand Rosset. D'autres oeuvres du même François Marie, de son frère Claude Antoine, et de son neveu Claude François Marie se trouvent encore au Musée ou à la bibliothèque de Dole, mais leur énumération en serait trop longue, faisant davantage regretter que Saint-Claude n'en possède aucune.

DANS D'AUTRES MUSEES et CHEZ DES PARTICULIERS

On trouve des oeuvres des Rosset au Musée du Louvre et aux Musées de Besançon, Chambéry ; dans son livre "Une semaine au pays des Rosset", en 1926 U. Fischer signalait la vente à Paris d' "Apollon adossé à un tronc d'arbre, appuyé sur une Lyre, signé "Rosset père fecit", fin de l'époque Louis XV, hauteur 42 cm vendu

près de 27 500 francs or avec les frais ; mais le grand Rosset n'a jamais eu la renommée de ceux, qui comme lui, ont sculpté Voltaire : Pigalle, Houdon, etc... car d'après la critique c'est "un homme qui n'est jamais sorti des gorges de Saint-Claude".

Chez les particuliers, on rencontre quelques moulages, des bas-reliefs, des médaillons, mais c'est surtout des christes en ivoire qui, pour la plupart, sont transmis de génération en génération.

LA RENOMMÉE DES SCULPTEURS SAN-CLAUDIENS

La corporation, d'après G. Duhem, comportait 25 membres et au 17e siècle on peut parler d'une véritable école de sculpteurs locaux dont la réputation s'étendait jusqu'à Paris ; l'un des frères Jaillot, Simon, fut reçu en 1661 à l'Académie de sculpture et de peinture. Georges Gros, dans "Le Courrier" du 13 octobre 1962, parle d'un Jean Brange, maître sculpteur, qui en 1613, à la demande d'une dame Bonnet de Salins qui avait fait à 70 ans le pèlerinage de Montaigu en Belgique, fit la statue de Notre-Dame de Gray dans un morceau authentique de chêne rapporté de son voyage. Cette statuette fut bénie le 4 avril 1613 par Mgr Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon et abbé commendataire de Saint-Claude, qui permit de l'exposer à la vénération publique. Cette relation prouve la renommée, il y a près de quatre siècles, des sculpteurs San-Claudiens parmi lesquels figuraient les Rosset.

CONCLUSION

=====

Pendant plusieurs siècles, il y a eu à Saint-Claude deux grandes familles de Rosset : les magistrats, notaires et procureurs, et les artistes : sculpteurs, peintres et orfèvres.

Des premiers, rien ne subsiste, sauf dans les archives les signatures des Rosset, Notaires et Secrétaires du Chapitre de l'Abbaye. Attachés à l'Abbaye et au pouvoir royal, la Révolution apporta la suppression de leurs charges et de leurs prébendes, et ils disparurent de la vie publique.

Des Rosset sculpteurs et orfèvres, les corporations auxquelles ils appartenaient s'éteignirent ; la période des miracles et des grands mouvements mystiques dans notre région était passée avec la destruction du corps de Saint-Claude. Des Rosset orfèvres, on verra l'un des fils prendre la robe d'avocat et un autre devenir fonctionnaire, vérificateur des poids et mesures. Trois des sculpteurs et peintres émigreront à Dole où ils enseigneront au Collège le dessin, la sculpture et la peinture.

Il aura suffi d'un peu plus d'un siècle pour que disparaisse à peu près totalement une famille marquante de Saint-Claude qui comportait pourtant de nombreux descendants.

MARCEL GRISEY



PAMI LES PROVERBES COMTOIS (Recueilli par C. Lorge)

- Comtois, rends-toi. Nenni ma foi !
- Comtois, tête de bois.
- Mieux vaut dire : "Laide, allons souper" que "Belle, avons-nous à manger"
- Jeune femme et pain chaud sont la ruine de la maison
- Mieux vaut bonne panse que belle manche
- Le balai et le torchon ne remènent point de pain à la maison.
- Pour bien connaître quelqu'un, il faut avoir mangé un muid de sel avec lui.

A la Recherche des Souterrains de l'Abbaye



n révèle avec complaisance de père en fils l'existence à Saint-Claude de souterrains reliant le tènement de l'ancienne abbaye et les couvents des divers ordres religieux établis dans la ville elle-même de 1620 à 1680. Où se trouvaient donc ces couvents ? Voici : les Pénitents Blancs sur la Place du Château, les Annonciades dans la cour des religieuses (maintenant Palais des Sports), les Capucins sur l'emplacement du Collège Rosset et les Carmes Déchaussés en bordure de l'actuelle Place des Carmes. Le souterrain le mieux accrédité est celui qui partirait de l'Abbaye pour rejoindre le couvent des Capucins et se poursuivre jusqu'à celui des Annonciades en passant sous la Mairie. Un autre relierait ladite Mairie à la grotte Sainte-Anne ? Un

troisième enfin, encore récemment attesté, créerait un passage entre la rue Mercière et les remparts de la Place Louis XI.

Un rapide arpentage du premier tracé montre que sa longueur totale est de 350 mètres, dont 200 mètres entre l'abbaye et les Capucins et 150 mètres pour gagner ensuite les Annonciades. Pour ce qui est du nivellement, le sol des Capucins domine de 18 mètres celui de l'abbaye et de 16 mètres celui des Annonciades. De tels chiffres montrent qu'il se serait donc agi d'un ouvrage considérable nécessitant une fouille en pleine masse rocheuse par endroits, un transport en sous-sol d'importants volumes de déblais, un étalement et un système de drainage permanents et appropriés. Un tel travail, dont la période de réalisation ne pourrait être que la seconde moitié du XVIIe siècle, diversement célèbre à maints égards, aurait dû laisser de nombreuses traces écrites ? Pourtant, aucun auteur d'histoire locale n'en fait mention et les échevins de Saint-Claude, souvent prolixes sur bien des détails, n'ont jamais délibéré au sujet de ces travaux exécutés sur leur territoire. C'est ce que j'ai pu constater en consultant l'inventaire des registres d'échevinage de cette époque établi par M. Duhem auquel je rends hommage pour le travail accompli. Les dépenses auraient aussi été à la mesure de l'entreprise mais aucune d'elle n'apparaît, pas plus dans les registres de l'abbaye dépouillés par l'abbé Berthet que dans les comptes de la Ville déposés aux archives municipales. En outre, il est bien établi qu'au XVIIe siècle, la Ville, l'Abbé et les ordres religieux se débattaient dans des difficultés financières qui auraient été bien incompatibles avec les dépenses à engager et aussi avec l'absence d'intérêt quasi totale de tels travaux.

A défaut de traces écrites, subsiste-t-il des vestiges ? L'existence en est affirmée par une moisson orale datant de la construction du Collège Rosset et venue jusqu'à nous. Que vaut-elle ? La construction du Collège, précédée de la démolition de l'ancien, commence en 1912/1913, mais se trouve arrêtée par le début des hostilités alors que seule l'aile sud était édiflée en bordure de la rue François Pelliot. Pendant toute la durée de la guerre 1914/1918, nous, c'est-à-dire les enfants de l'époque, avons pu nous amuser dans les décombres de la partie démolie mais sans jamais trouver trace du moindre souterrain ; par contre, il y avait des caves voûtées où nous jouions à la "cachette" et mon ami Raymond Tarendon étant tombé dans l'une d'entr'elles, nous avons eu bien du mal à l'en retirer.

Les travaux reprennent en 1920 et j'ai rendu visite au patron de l'entreprise qui les exécuta ; il s'agit de M. Fortuné PAGANI demeurant



Le vieux Collège en 1919 et ses caves voûtées.

gnages et avis de M. PAGANI se révèlent donc extrêmement importants en faveur de la thèse que je défends de l'inexistence de souterrains aux Capucins. Par voie de conséquence, il n'y en aurait pas non plus à la Mairie et aux Annonciades. Je note ici que la Mairie a été construite au XVIII^e siècle et que les archives du projet ne disent rien au sujet de ce qui nous intéresse.

D'autres plaisantins parlent d'un trajet en sous-sol entre la Mairie et la grotte Sainte-Anne. Certains ajoutent que cette grotte correspondait avec la Suisse ! La trilogie des visionnaires se complète de ceux qui y ont découvert des statues ! Mais non... Allez voir vous-même puisqu'aussi bien on parle dans le présent bulletin de l'ermite de ces lieux. Il n'y a rien qu'une vaste grotte à l'entrée, suivie au fond et à droite d'un escalier d'environ 12 mètres de long partant à deux mètres de hauteur.

Le troisième souterrain relierait la rue Mercière aux remparts Louis XI et un ouvrier qui travaillait en 1975 à la démolition du bâtiment Montabrè, 63, rue de la Poyat, indiqua à la Présidente des "Amis" qu'au temps de sa jeunesse, il jouait effectivement dans ce souterrain. Plus tard, on a signalé une espèce de grotte ou porte dans la falaise, au bas de la Grenette, qui correspondrait avec la maison située à l'angle de la rue Mercière et de la Place de la Halle (Magasin Picard). J'ai vu les frères Colin habitant ce bâtiment depuis bien longtemps. Las ! Aucun vestige ou apparence n'existe dans les caves pouvant laisser supposer l'existence d'un souterrain, m'ont-ils déclaré. De son côté, Robert LE PENNEC, membre du Spéléo-Club-Sanclaudien, m'a affirmé que la petite excavation existant dans la falaise des remparts était sans importance, sans intérêt et surtout sans issue.

Voici les arguments que j'apporte au soutien de la thèse de l'inexistence des souterrains partant de l'abbaye en diverses directions. La discussion reste cependant ouverte. Il serait passionnant de savoir où ils se trouvent et comment ils ont été construits.

Je me dois de signaler honnêtement l'existence d'un petit souterrain, bien réel celui-là, mais qui ne semble pas offrir le caractère de ceux de la légende.

13, rue Froidurot. Fortuné est formel, il n'a jamais vu de souterrain. Il se souvient bien des caves voûtées déjà citées et même d'ossements, extraits du sol, ainsi que d'un squelette complet donné au Collège pour les cours d'histoire naturelle ; sans doute un moine Capucin. Il pense aussi que les travaux d'un tel souterrain n'étaient guère possibles en ce temps-là qu'en tout cas ils auraient duré des dizaines d'années et acquis de ce fait une notoriété qui serait parvenue jusqu'à nous. Les témoi-

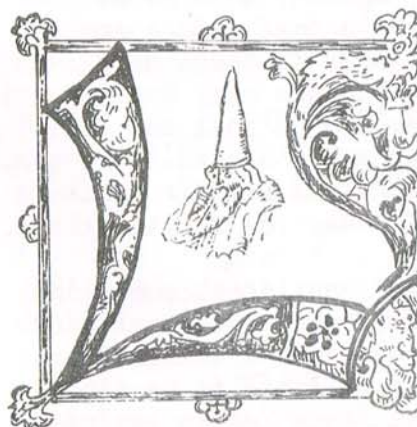
Son origine se situe sous le premier jardin aérien de la Sous-Préfecture, côté Sud ; il s'enfonce sous le bâtiment, direction Nord, de 14,50 m, pour arriver à un bassin où l'eau coule abondamment ; sur la gauche, à deux mètres, un mur obstrue un orifice allant plus loin. La profondeur totale étant ainsi de 16,50 m, et la façade de Nord de la Sous-Préfecture se situant à 18 m depuis l'origine précitée, l'extrémité du souterrain se trouve donc à 1,50 m en retrait de ladite façade Nord (côté Cathédrale). On peut supputer qu'à l'époque des premières constructions à cet endroit on a déjà aménagé ce souterrain ou passage couvert dans le terrain naturel et seulement ensuite, le point d'eau très précieux ayant été conservé, les bâtiments, terrasses et jardins.

Le souterrain a 2,20 m de hauteur et 1,20 m de largeur ; il se trouve à 7,50 m au-dessous du niveau de la rue. A 6m de l'origine, sur la gauche, se trouve un bassin, à sec maintenant, surmonté d'une cheminée maçonnée de 1 m² environ de section et de 4,50 m de hauteur environ ; accroché à la paroi de cette cheminée, un vestige de canalisation ayant pu servir au pompage de l'eau ; le dessus de cette cheminée est bouché par des madriers et il se situe à l'extérieur du pied du mur Est d'une salle à usage maintenant d'archives mais ayant servi autrefois de buanderie.



Georges CUSENIER.

Les Fouilles sous la Cathédrale



a vocation tardive, qui, en 1932, m'aidait à "tirer" les cloches pour les grandes fêtes, m'apprit que le père Revenant, Supérieur de la Maîtrise de Saint-Claude, prétendait qu'il y avait une crypte sous la Cathédrale. Inutile de vous dire que les propos de ce sonneur occasionnel et vocation tardive en susciterent chez moi une autre, de nature différente, dans l'enthousiasme de laquelle je me rendis aussitôt chez ledit Supérieur Revenant pour confirmation et détails. Il fut tellement affirmatif que sans désespérer, j'allai voir le vicaire général Meynier pour lui conter cette histoire. Il en décerna très bien l'intérêt historique et il accepta mon offre d'entreprendre bénévolement une fouille à l'endroit indiqué avec l'aide d'autres personnes tout aussi intéressées.

Au point de fouille, dans la nef nord, à 10 mètres environ des escaliers conduisant à la sacristie, on trouva, sous les dalles, 50 centimètres d'empierrement, ce qui montre bien qu'à l'origine il fallait gravir des marches pour entrer dans la cathédrale. Il se présenta ensuite 40 centimètres de terre végétale et autre ainsi que des ossements ; analysés par le docteur REYMOND (cabinet, 8, rue du Prê), ces derniers se révélèrent être des ossements d'animaux. On croyait être arrivé à la crypte quand, à 2 mètres de profondeur, on trouva une dalle en ciment ; le percement de cette dernière demanda 2 heures et, en fait de crypte, on trouva 15 centimètres de bois calciné dont chacun pensa qu'il pouvait provenir de l'incendie de l'église sous l'abbé Saint-Oyend. La fouille se poursuivit pendant un mètre encore mais elle fut arrêtée par l'eau et la pompe empruntée se révéla bien insuffisante. On fit alors appel à un terrassier de métier qui nous dit que nous étions arrivés à un terrain vierge qui n'avait jamais été touché de main d'homme. On s'arrêta donc, déçus de n'avoir rien trouvé ; on reboucha le trou en y laissant une pelle qui sera peut-être un jour détectée par les moyens modernes.

Le père REVENANT disait également qu'il y avait un souterrain qui partait de la cour du jardin d'enfant, rue de la Sous-Préfecture. Le sondage de 6 mètres entrepris ne donna aucun résultat.

L'année suivante, en 1933, l'abbé MERMET, sourcier de renommée mondiale, rendit visite au vicaire général MEYNIER qui lui conta l'histoire et lui demanda un examen de la Cathédrale au pendule ; conclusions de l'abbé MERMET : aucune crypte ni tombeau sous la Cathédrale, mais des fissures creusées par les eaux.

En 1934, nous eûmes le plaisir d'avoir le Père Marie Bernard, Capucin, qui venait prêcher une retraite. Radiesthésiste renommé travaillant avec le corps médical, il procéda à une prospection d'une grande précision dans la Cathédrale. Ses conclusions rejoignirent celles de l'abbé MERMET et c'est ainsi que s'évanouit la perspective un moment caressée de dégager sous la Cathédrale une crypte, des tombeaux, voire même plus simplement des souterrains.

Georges CUSENIER.

Le Christ de Saint-Maurice d'Agaune Est-il d'un Rosset ?

Principale bourgade de la tribu des Nantuates, Agaune, à 30 km de Montreux sur la route de Sion et Brigue, devient chef-lieu de l'actuel Valais après la conquête romaine. Au VIe siècle, le roi de Bourgogne y fonde l'abbaye de Saint-Maurice pour perpétuer le souvenir de la légion Thébaine et de son chef Maurice massacrés à la fin du IIIe siècle à proximité de la ville pour n'avoir pas adoré les divinités de Rome. Au cours des ans cette abbaye se transforme, s'agrandit, se constitue un riche trésor par les dons des pèlerins et des princes et lie désormais le destin de la petite ville d'Agaune qui prend le nom de Saint-Maurice au IXe siècle.

Ce trésor de l'abbaye, parvenu jusqu'à nous, est considéré comme l'un des plus importants trésors ecclésiastiques de la chrétienté ; on peut le visiter au cours de l'été avec d'autres curiosités comme le clocher de pierre (XIe/XIIIe siècles), l'ambon carolingien, les catacombes et les cryptes. Il recèle un christ en ivoire qui présente toutes les caractéristiques des christes en ivoire sculptés par les Rosset et la croix d'autel à laquelle il appartient, porte les armes de Pierre Odet qui fut abbé de 1640 à 1657.

Le tableau généalogique des Rosset inséré dans l'article qui précède montre que la corporation des Maître-sculpteurs de Saint-Claude existait déjà à cette époque depuis de nombreuses années puisqu'elle s'était manifestée en 1576 et que Denis Rosset dit Duppon en était l'un des membres au temps de l'abbé Odet, ainsi qu'en fait foi l'acte de fondation d'un office solennel daté du 30 octobre 1655.

Cet acte comportait les noms de 25 sculpteurs travaillant à Saint-Claude et le regretté Louis Genevaux, décédé en mai 1972, fixait à 21 le nombre des ateliers qui fonctionnaient alors dans la ville, offrant aux pèlerins des chapelets, statuettes, crucifix... de buis ou d'ivoire. On peut hésiter, a-t-il dit dans une communication faite en novembre 1970 à la Société d'Emulation du Jura, quant à l'origine du christ d'Agaune, entre Denis Rosset dit Duppon et les frères Jaillot, aussi de Saint-Claude ; ces derniers s'étaient installés à Paris peu après 1655 et Humbert se consacrait exclusivement à la gravure alors que Simon continuait la fabrication des christes en ivoire ; Denis Rosset, au contraire, n'avait pas quitté la ville.

Entre Simon Jaillot et Denis Rosset, M. Louis Genevaux, invoquant les anciennes et étroites relations existant entre les deux abbayes de Saint-Claude et d'Agaune, penchait pour Denis Rosset ; avis autorisé s'il en est !

Ainsi, l'oeuvre remarquable livrée à l'abbé Odet pour le trésor d'Agaune constitue un témoignage de ce qu'étaient, déjà au milieu du XVIIe siècle et bien longtemps avant le grand Jean François Rosset, la réputation et la valeur des sculpteurs de Saint-Oyan-de-Joux, en particulier celles des Rosset.

[Recueilli par P. Romanet]

DE TOUT et de . . . RHIEN - Un courrier du général VAUTREY

Dans le bulletin numéro 1, page 13, Monsieur André VUILLET réfute la thèse donnée par Rousset (Dictionnaire géographique et historique de 1855) sur l'origine de RHIEN, toponyme désignant le hameau proche de Lavancia, et propose comme étymon REU-AIN, mot celtique désignant un cours d'eau rapide. Il cite le dictionnaire Dezobry et Bachelet (1876) selon lequel REU-AIN est à l'origine du mot RHIN, RHENUS pour les Romains, RHEIN pour les Germains et RIJN pour les Néerlandais ; il dit encore que le vocable REU-NYON qualifie le ruisseau qui draine vers la Bienne les eaux pluviales au nord de l'ancien village de Lavancia et rappelle l'expression bien courante dans la basse vallée : "La Bienne se jette dans la rivière d'Ain".

Un "Ami", le Général VAUTREY, demeurant à Paris, lecteur du premier bulletin, a remis à l'auteur le commentaire suivant : "A propos de Rhien et venant à l'appui de votre thèse, je me permets de vous signaler un passage de l'ouvrage de Charles Rostaing intitulé "Les noms de lieux" et selon lequel l'apport celtique en hydronymie est assez important. Signifient "eau", "source", "rivière" : dubron, nantos renos et rinos d'où l'ancien français rin "ruisseau", d'où le grand fleuve Rhin, le Rhin (Calvados), le Reins à Roanne, le cours du Rhoin à Beaune, la Renne à Dijon, le Rhénot (Côte d'Or) et le Renon près de Dole (cf. Rin, trois ruisseaux de Suisse, le Reno en Italie).

Quant à la rivière d'Ain, Marie-Claude GUIGUE dans sa "Topographie historique du département de l'Ain" donne les principales variantes de son nom au cours des siècles. Elle apparaît pour la première fois dans un texte latin du VIe siècle sous la forme IGNEUS, pour arriver en 1398 à la rivière DOYNS. Sur une carte dressée en 1648 pour le roi de France, elle est devenue la rivière DAIN ou aussi le DAIN. Elle perdra son D pour devenir l'Ain à une période antérieure à 1789".

Nota : La topographie de l'Ain a été publiée en 1873 à Trévoux ; elle a été rééditée en 1976.

La Terre de Saint-Claude avant l'Histoire

- 14 -

Dans le premier bulletin de l'Association des Amis du Vieux Saint-Claude, Monsieur René Vuillet, sous le titre : "Les Celtes dans la basse vallée de la Bienne", a amorcé une étude de cette région au point de vue de l'occupation des sols par des populations successives, d'après les vestiges qu'elles ont laissés là.

Mon intention, en qualité de vieux Sanclaudien né là-bas au tout début de ce siècle, est de compléter, ou plutôt de jeter quelque lumière sur les périodes antérieures à l'arrivée de Saint Romain dans cette contrée.

Les dites périodes sont désignées de nos jours sous les noms : de pierre taillée, pierre polie, néolithique, âges du bronze, du fer, et j'y ajouterai très succinctement la période gallo-romaine qui a couvert les 4 premiers siècles de notre ère.

En ce qui concerne la pierre taillée, je citerai les sites du Pontet et du Crêt Girod. La revue archéologique de l'Est, tome XXII (juillet-décembre 1971) les signalait en ces termes :

"Monsieur Tabard, cultivateur au hameau du Pontet, prospecte son terroir depuis quelques années. Il a pu localiser deux stations de surface avec outillage de silex, qu'il conserve au titre de collection particulière.

Ces deux stations sont situées à l'Ouest ! (sic) de Saint-Claude. Elles n'ont livré qu'une industrie lithique très pauvre. Elles présentent cependant de l'intérêt en raison de leur altitude : l'une celle du Pontet, à 800 m, l'autre, le Crêt Girod à plus de 1 000 mètres.

L'industrie est à base de débitage lamellaire ; une lame à troncature droite, un petit triangle squalène, pourraient être tardenoisien (tardenoisien = division du paléolithique inférieur).

C'est la première fois que dans le Jura ce type d'industrie est signalé à plus de 600 m d'altitude".

A Saint-Laurent-en-Grandvaux, dans un dossier aux archives départementales répertorié sous le n° 7 F 76 du Fonds Girardot, j'ai lu :

"Ce qui est le plus palpable, c'est le percuteur en grès et la belle lame de silex, avec son plan de frappe et son bulbe de percussion que Monsieur Fardet, brigadier forestier, a trouvé en défrichant la pépinière que l'Administration des forêts a créé au pied de la forêt communale".

Nota : En juillet 1960, j'ai constaté que cette parcelle était plantée en jeunes sapins, ce qui la rendait pratiquement impénétrable.

A Lavans-les-Saint-Claude, dans le même dossier 7 F 76 déjà cité, se trouve une note ainsi libellée :

"Des silex, dont Monsieur Delort n'a pas donné mention (au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Saint-Etienne en 1897) ont dû être présentés par lui, car on lui demande si ces silex ont été trouvés dans les sépultures (dont il sera fait mention plus loin) ou en dehors.

Monsieur Delort répond que ces silex ont été trouvés autour des sépultures".

- 15 -

Une "minute" de réponse par M. Girardot dit : "Les silex de M. Delort ne disent pas grand chose à un observateur qui laisse de côté l'enthousiasme et la crédulité souvent si amples quand il s'agit de pauvres silex qui n'en peuvent mais... Il est beaucoup de soi-disants grattoirs qui doivent être bien surpris d'apprendre qu'ils ont, dans leurs jeunes années, servi d'outils quelconques".

Encore une fois, je citerai M. Girardot, même dossier. A Saint-Lupicin, dans une correspondance Girardot-Delort on peut lire : "Une sablière ouverte aux portes de Saint-Lupicin lors de l'établissement du tramway m'avait fait la signaler à M. Carré, instituteur dans cette commune. Il y avait déjà récolté des silex qui pourraient bien appartenir à l'époque quaternaire".



Néanderthalien

"Cette sablière fut intempestivement fermée par son propriétaire (rien de plus)". La revue archéologique de l'Est, tome XXII (juillet-décembre 1971) rapporte : "La grotte des Pestifères -ou des Jargillards- s'ouvre au bas de falaise, au Nord-Ouest du Mont Robert, à Moirans. C'est une petite cavité à deux ouvertures, de 8 m de long, prolongée vers l'extérieur par un abri sous roche. L'intérieur de la grotte a déjà été complètement fouillé, mais un remplissage important subsiste dans l'abri sous roche. Ce gisement a été signalé dès 1949 par M. Colin. Il a fait l'objet de rapides sondages par Messieurs Jouffroy et Mouton, puis plus récemment par Messieurs Estiot et Guichon. Le mobilier recueilli se compose de Pointes du Tardenois, de lamelles à dos, de trapèzes, de lamelles tronquées. A part quelques grattoirs sur éclats retouchés l'essentiel de l'industrie consiste en débitage lamellaire.

La station tardenoisienne de Moirans, à 600 m d'altitude, pourrait appartenir au même groupe culturel que celui de Chaumont (Le Pontet et le Crêt Girod)".

Tels sont les éléments de la période de la pierre taillée que j'ai pu recueillir en ce qui concerne cette partie du Jura.

Cela nous indique que la population d'alors était très clairsemée et qu'il s'agissait surtout de chasseurs itinérants dont le gibier constituait la nourriture exclusive. A part l'outillage lithique, aucune autre trace de leur passage (huttes, dépouilles mortelles) n'a été signalée jusqu'à ce jour.

Quant à la période de la pierre polie rien à relater que des trouvailles de haches à Saint-Laurent, Prémanson, aux Molunes, à Sièges (un fragment), à Moirans et Arinthod.

A quoi servaient les dites haches, qui n'existaient pas dans la période précédente ? Vraisemblablement à l'abattage d'arbres pour la confection de huttes qui n'ont pas résisté à l'usure du temps.

Le million d'années qui nous a précédé aurait été l'objet de quatre glaciations entrecoupées de périodes chaudes. C'est au cours de la dernière dite de Würm que se situent les âges de la pierre taillée et de la pierre polie dont il vient d'être question.

Le lent réchauffement dont nous bénéficions actuellement a débuté il y a environ 10 000 ans. 4 000 ans sont désignés sous le vocable "néolithique". Il est caractérisé par le début de la culture à laquelle ont commencé à se livrer les hommes de cette époque, principalement en céréales telles que le seigle et l'orge que l'on retrouve parfois dans des tombeaux de la période suivante, l'âge du bronze.

DIFFEREND AVEC SAINT-CLAUDE EN L'AN 1683

Un document précieux, déposé aux archives municipales, permet de fournir quelques précisions sur l'étendue de la Terre de Chaumont avant la Révolution.

C'est "l'Arrest en la Cause Pendante" à la Cour souveraine du Parlement de Besançon, entre les sieurs échevins, conseils, notables et bourgeois de la Ville de Saint-Claude suppliants, d'une part, et les Habitants de Chaumont, de l'autre.

Il ressort de cet arrêt publié le 7 août 1683 que la Terre de Chaumont demeure dans l'indivision avec Saint-Claude, mais, toutefois, la limite ouest ne fait l'objet d'aucune précision ; nous pouvons cependant d'ores et déjà discerner que l'amputation des territoires tels que Serger, Chaffardon, Sur la Roche, Très-Serger, l'attribution de la forêt de Fresnois (ou Franois) à la Ville de Saint-Claude réduisit la communauté de Chaumont à un lambeau de terre, couvert de forêts, dont la partie cultivable est assez accidentée.

LES SEIGNEURS CHAUMONNIERS

En général, les historiens donnent peu de détails sur les fiefs attribués par l'aumônier de l'abbaye de Saint-Claude à ses vassaux. Il est question de la dame de CHATEL et de CHAUMONT sans indication des limites de son territoire. Faut-il voir dans le vocable CHATELET désignant une résidence située à TRESSUS sur le très ancien chemin de la Bouchouse une des maisons de cette Dame ?

Un autre fief, dont le nom est cité par Rousset, est JOACHIM de RYE, seigneur de la CHAUMETTE, qui s'illustra surtout par ses démêlés avec son suzerain, l'abbé de Saint-Claude. Ce fief était et est encore couvert de taillis et, en raison de la pente accentuée de la TENDUE au CIRQUE des FOULES et au GRÔDAR dans le bas de la propriété, il est douteux que le rapport ait pu à la fois faire vivre un châtelain et payer des impôts au suzerain.

PREVÔTE et PIERRE DE CHAUMONT

La prévôté héréditaire de Chaumont fut inféodée à une noble famille qui en prit le nom. On doit à l'un de ses membres, l'énorme et précieux ouvrage conservé aux archives départementales.

C'est un grand lectionnaire auquel on a donné parfois le nom d'antiphonaire à cause des antennes notées qu'il renferme (en liturgie, l'antienne est un refrain repris par le chœur entre chaque verset d'un psaume (dit antiphoné) ou chanté seulement avant et après le psaume (dit alterné)). Il fut écrit, du moins jusqu'à la page 268, par Pierre de Chaumont et donné à l'église de Saint-Oyend par l'abbé Humbert de Buenc, l'un des abbés de l'abbaye au XIIIe siècle. Ce manuscrit de parchemin comporte 276 feuillets à 2 colonnes, il mesure 38 x 29 centimètres et sa reliure est en veau collé sur bois. Ces pages sont agrémentées de nombreuses lettres monumentales aux vives couleurs. Dans cet ouvrage, Saint-Claude a un office propre pour le jour de sa fête le 6 juin. Les leçons de cet office sont le récit de sa vie et celui de ses miracles.

Il semble bien que l'ensemble ait surtout été écrit pour l'usage personnel du scripteur ; c'est la conclusion à laquelle aboutit Monsieur Albert DELORT, Ami du Vieux Saint-Claude, qui s'est livré sur quelques extraits de l'ouvrage à un travail de chartiste et de musicien averti. L'analyse qu'il en a faite est résumée dans les deux paragraphes ci-après.

Prose latine : Ces textes en alphabet gothique sont assez difficiles à déchiffrer pour deux raisons :

- a) les m, n, i, u, v, sont faits de la même façon ; les u et les v sont représentés par le même signe typographique ;

- b) de nombreux mots ne sont pas écrits en entier mais comportent alors des signes d'abréviation.

La lecture est donc toujours malaisée et parfois même impossible, à moins d'être chartiste. En outre, mais pour les seules pages examinées, il s'agit d'un palimpseste : des mots du texte ancien gratté réapparaissent en surimpression sur le nouveau, d'où une difficulté supplémentaire.

Texte en musique : il s'agit de musique modale et arythmique. Elle utilise les 7 notes de la gamme naturelle, la seule sensible (SI) pouvant être bémolisée. Elle est écrite sur quatre lignes, le DO se trouvant sur la ligne portant la clé. Celle-ci est mise en tête de chaque portée, tantôt sur la troisième ligne (en allant de bas en haut), tantôt sur la quatrième. Elle peut donc se déplacer en cours de morceau pour des raisons pratiques d'écriture : lorsque la mélodie monte et devrait s'écrire au-dessus de la portée, le scripteur abaisse la clef. Dans la transcription que nous avons faite de la mélodie en clé de SOL et sur cinq lignes, ces changements de clé n'apparaissent donc pas.

René VUILLET

Réservez vos achats à nos annonceurs . . .

ÉPICERIE - GRAINES - CORDAGES
Vve Emile BESSON, 6, Rue du Marché, St-CLAUDE
 Légumes secs de bonne cuisson - Légumes décortiqués
 Pâtes alimentaires surfine - Pâtes aux œufs
 Cafés fins verts et grillés
 Gruyères - Roquefort - Septmoncel - Chevreys, etc...

ÉPICERIE PARISIENNE
 Société Moderne d'Alimentation
DOMAS & SEGUIN. — SAINT-CLAUDE (Jura)

VINS DE TABLE		EAUX MINÉRALES			
— BAISSÉ DE PRIX —					
VIN ROUGE, bonne qualité	le litre	0 40	SAINT-ROMAIN, source Parot	la bout.	0 20
» qualité supérieure	»	0 50	SAINT-YORRE, source Notre-Dame	»	0 35
» du Maconnais	»	0 60	» Régente	»	0 45
» Petit-Clos, la bout. genre St-Galmier	»	0 50	EAU DES RÉCOLLETS	»	0 65
» Clos du Château, »	»	0 60	VICHY-ÉTAT, source Grande Grille, Hôpital, Célestins	»	0 70
VIN BLANC, qualité supérieure	le litre	0 60	VALS, source Diamant	»	0 45
» Petit-Clos, la bout. genre St-Galmier	»	0 60	» Saint-Jean	»	0 70
» Clos du Château	»	0 70	ÉVIAN, source Clermont	»	0 60
GRAND CHOIX DE VINS FINS de BORDEAUX & BOURGONE en bouteilles					
VINS DE CHAMPAGNE					
Comme par le passé, nous délivrons toujours les TIMBRES PRÉCIEUX pour tout achat de 0.50 (Sucre, Alcool et Chocolat Menier exceptés) 52-2					

ENTREPOT GÉNÉRAL DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
 Ancienne Maison **J. WEBER MARIN NOVEL, Successeur**
 BUREAUX : 62, Rue du Pré, SAINT-CLAUDE (Jura)
CHARBONS DE TOUTE NATURE
 (Houille, Coke, Anthracite, Boulets d'Anthracite, LA LEVADE, qualité supérieure)
 Briques, Tuiles, Poterie pour Bâtimens. — Tuyaux en grès et terre. — Tuyaux et Moulages en Ciment comprimé. — Carrelages. — Appareils sanitaires, Eviers, Revêtements Faïence, etc. — Matériel pour Entrepreneur.
CHAUX & CIMENT. - Fabrique d'AGGLOMÉRÉS en Machefer et Gravier 52-1

(Publicité parue dans Le Petit Montagnard, Edition du 18 nov. 1911. Gérant Edmée Jaillon)

A Vesclès des tumuli ont été explorés assez récemment. Le rapport sur ces fouilles n'est pas encore parvenu à ma connaissance. Je ne puis donc en indiquer ni l'âge, ni le contenu.

Enfin, à Crenans, D. Monnier et Rousset signalent tous deux : "A la limite des territoires de Crenans, Meussia et Charchilla existe une éminence nommée la MOTTE SARRAZIN formée de débris de construction. La VIE BLANCHE passait au pied. En la fouillant on a trouvé des fragments d'armures". (Aucune description de ces armures n'a été donnée, de sorte que leur ancienneté n'a pu être déterminée).

Quant au premier âge du fer dénommé HALLSTATT, j'ai déjà signalé le tertre de RHIEN que Messieurs Chantre et Savoye ont rapporté à l'âge du fer. A Lect, Vouglans, je ne citerai qu'un document existant aux archives départementales, dans le fonds Girardot, sous le titre : "Sépultures tumulaires de Vouglans". "Vouglans a des pâturages assez importants qui s'étendent jusqu'au bord de l'Ain, où la charrue n'avait point encore passé. C'est dans ces verts pâturages mamelonnés de mottes tumulaires qu'ont été faites les découvertes :

1° LA GRANDE MOTTE : la plus apparente, a donné une grande épée de l'époque hallstattienne. Le crâne recueilli dans cette sépulture avait encore toutes ses dents.

2° La fouille de la deuxième motte a donné un reste d'os long au contact d'un bracelet de fer.

3° Enfin, une troisième motte enlevée pour les besoins de l'agriculture, a révélé une troisième sépulture où ont été recueillies trois paires de bracelets en bronze de styles divers.

J'aurais dû rattacher à la période du bronze une tombe décrite dans la revue archéologique de l'Est de juillet-décembre 1971 : La découverte de cette sépulture est due à Monsieur Cuaz de Lavans-Saint-Claude ; la grotte où elle se trouvait s'ouvre à la base d'un escarpement rocheux situé sur la rive droite de la Bienne et dominant Vaux-les-Saint-Claude. C'est une modeste cavité de 8 m de long creusée au profit d'une diaclase -section 1 m x 4-. La jeune fille inhumée là, d'âge 15 à 20 ans, était allongée Nord-Sud. Quelques pierres plates posées sur champ encadraient la sépulture et trois dalles calcaires couvraient la partie supérieure du squelette. Elle avait un collier formé de 12 grains d'enfilage, simples rondelles d'os, polies et perforées. Des fragments de trois vases ont fait classer cette sépulture sous grotte au bronze final (vers 700 avant J. C.).

Dans le fonds Girardot déjà signalé, j'ai relevé ce qui suit : "Des coquilles du genre Pecten percées intentionnellement ont été trouvées dans les sépultures d'une vieille nécropole située au pied de la colline de Saint-Romain de Roche. C'est dans cette même nécropole qu'a été trouvé le scramasax en fer dont dessin ci-joint". (Citation).

Nota : Si l'on tient compte seulement du scramasax, il est fort à présumer que cette nécropole est d'âge burgonde, c'est-à-dire aux 6/7e siècles de notre ère et ne devrait pas, en conséquence, figurer dans cette petite étude.

De ce qui précède -concernant l'époque préhistorique dans cette partie du Haut Jura- on peut tirer la conclusion que le peuplement ne se fit que bien lentement. On remarque aussi qu'aux âges du bronze et du fer, si la population, révélée par les tombeaux, fut plus forte qu'aux périodes précédentes, ceux-ci sont inexistants (du moins jusqu'à ce jour) à l'amont du Pont de Lizon et sur les plateaux du Grandvaux, des Rousses, etc...

Quelques mots de la période gallo-romaine. Même absence de vestiges dans la haute vallée de la Bienne ainsi que sur les plateaux déjà cités. Par contre, le Sud de ce qui est devenu la terre de Saint-Claude se signale par Antre, le Pont des Arches, Jeurre, Vaux-les-Saint-Claude où la Bienne rongant ses berges a mis à jour un temple, tout au moins ses substructures que la rivière risque d'emporter.

Molinges se signale aussi par des vestiges. Je citerai, à propos de ce village, la lettre d'un certain Monsieur Roch de Saint-Claude, lettre parue dans la sentinelle du Jura n° 110/111 du 4/11/1841. "En suivant la rive droite de la Bienne de Jeurre à Molinges, on arrive sur un plateau assez vaste situé à 1 km de ce dernier village, où l'on reconnaît l'emplacement d'un camp romain dont l'enceinte circulaire ne ressemble plus qu'à un murger couvert de broussailles, mais l'on pourrait encore en retrouver la base qui a été découverte en plusieurs endroits. Depuis un temps immémorial, cet emplacement est appelé le camp romain. Monsieur le Maire et l'instituteur m'ont fait voir, dans un champ labouré, une place où un particulier a fait des fouilles qui ont amené la découverte d'objets semblables à ceux trouvés au lac d'Antre, entre autres une amphore parfaitement conservée. Cette place est entourée de murs très épais et d'une solide construction, comme tous les ouvrages des Romains". (Fin de citation). Puis M. Roch poursuit la description de l'itinéraire de cette route qui, par Pratz et les Amorandes rejoignait le lac d'Antre.

Outre les lieux précédents, on trouve aussi des vestiges de bâtiments à Condes (peut-être aujourd'hui noyés). Saint-Lupicin est aussi cité dans l'annuaire du Jura de 1855 pour une villa romaine sur les restes de laquelle aurait été bâti le CHATEAU VERAÏN.

A Saint-Lupicin également a été trouvée une "araire" (ou soc de charrue) d'époque romaine.

Monsieur René Vuillet signale aussi des vestiges à Lavancia, ainsi qu'un cimetière.

Quant aux trésors de monnaies romaines laissées dans le sol par les vainqueurs de nos ancêtres, ils revêtent une certaine importance :

A Meussia : 350 deniers d'argent d'époque républicaine, les plus anciens remontent à - 260 et les premiers julio-claudiens jusqu'à Caligula.

A Charchilla : On y a découvert 1 800 médailles d'argent. Elles appartenaient à Osthacilla (sic severa - Salonina - Philippe - Gallien et Posthume (Références Rousset - Ed. Clerc - AJY855 - C. Davillé).

A Estival : Des monnaies depuis Jules César jusqu'au dernier des Gordiens auraient été découvertes sous une grosse pierre, lieu-dit AU GRAND CHAMP. On est mal fixé sur le nombre qui varie selon les auteurs de 1 800, 1 500, 1 400 et 1 875.

A Thoirette : Plus de 1 200 médailles de bronze aux effigies de Constance Chlore, Dioclétien et de Maximin, à fleur de coin.

A Jeurre : que l'ouvrage de Monsieur Lerat décrit ainsi :

On a trouvé à l'extrémité du village de Dortan, du côté de la Bienne, environ un boisseau de médailles romaines dans une fente de rocher ; elles avaient été saucées et argentées ce qui les a conservé. Ce dépôt aurait été fait en l'an 284 de notre ère.

Les Piards : D'après une enquête Bêchet, aux Archives du Doubs, il aurait été trouvé en 1798, 900 monnaies de cuivre de la grosseur d'un sou que les taupes avaient sorties de terre. Aucune indication sur l'âge de ces monnaies.

Nota : Les renseignements ci-dessus sont tirés de la Revue Archéologique de l'Est de 1969, tome XIX.

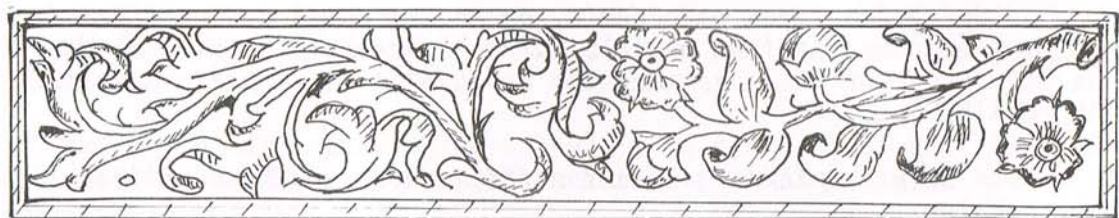
Quant aux monnaies isolées, il en a été trouvé à Coiserette, à Choux, à Samiat, Samuset (Larrivoire), à Molinges, Vaux, Condes, Lavancia, Jeurre, Moirans (dans la grotte des Pestiférés), à Maisod (une en or de Jules César dans le parc du château) et bien entendu à Antre et au Pont des Arches où se trouvait, paraît-il, un atelier monétaire.

Rousset et D. Monnier font également état de trouvailles de médailles romaines au PIED DU MONT DES ECOLAIS. Elles seraient conservées par le chanoine Caillet, selon l'annuaire du Jura de 1855.

Tels sont les quelques renseignements que j'ai pu recueillir sur ces époques déjà bien lointaines. Sans prétention aucune, je veux croire que les Amis du Vieux Saint-Claude y trouveront quelque intérêt. C'est mon plus ardent souhait.

DESSINS DE J.C. PERSOT

Paul MATHIEU



Avignon & La Bataille

Y-a-t-il eu une bataille, autre que celle des boutons chère à Pergaud, sur le territoire d'Avignon ?

Monsieur Monnier s'interroge et invoque les hordes de Germanie, les sarrasins ou les normands... A la même époque (1853), Monsieur Rousset raconte à ce sujet le fait bien précis suivant :

"En novembre 1595, les Français ayant envahi la terre de Saint-Claude y commettaient toutes sortes d'excès. Dans chaque villa, les habitants faisaient le guet nuit et jour. A Avignon, Jean Reymond, (commis pour faire le guet avec Claude Brunet, dit Claudy, Claude Guillat le jeune, Claude Favier et Claude Reymond)... entendit du bruit dans la forêt. C'était Claude Benoit de Cuttura qui servait de guide à une troupe de soldats du régiment de Lombardie. Reymond défendit à Benoit d'avancer. Sur son refus, il le tua d'un coup d'arquebuse. Les soldats prirent la fuite. Une instruction criminelle fut dirigée contre Reymond mais l'abbé de Saint-Claude lui fit grâce. Une croix en pierre, au bord du chemin, près de la grange de la bataille, fut érigée sur le théâtre de l'événement pour en perpétuer le souvenir".

Tout près de ce lieu, le long de la Bienne, est "le Plan d'Acier", actuellement zone industrielle de Saint-Claude. Acier -du latin acies- signifie armée rangée, ligne de bataille.

Simple coïncidence ?

A noter aussi le prénom Claude, si largement employé à cette époque sur la terre du Grand Saint.

C. LORGE

L'OR DES FOULES



Le titre peut prêter à confusion et je vous indique d'emblée qu'il ne s'agit pas de l'or des foultitudes mais de celui du Cirque des Foules, célèbre par sa falaise et sa gigantesque grotte, autrefois domaine des foulonniers de Saint-Ouyan-de-Joux. L'or, les géologues sont formels, ne se trouve que dans les terrains primaires et le Jura ne possède à cet égard que le massif de la Serre, au Nord de Dole ; toutes les tentatives faites pour y découvrir le précieux métal ont été vouées à l'échec. Par contre, si l'on en croit Dom Grappin, après Gollut, le Doubs recèlerait dans ses sables des paillettes d'or recueillies autrefois par des orpailleurs. Ces paillettes auraient été arrachées aux Vosges et aux Alpes et transportées par le Rhin dont les eaux se déversaient dans la Saône aux temps géologiques. Les glaciers quaternaires ont pu aussi contribuer à ces transports.

Tout le reste, n'est que légendes. Si l'on s'en rapporte à la Sentinelle du Jura des 4 février 1857 et 15 janvier 1858, la région sanclaudienne n'en est pas avare. C'est au fond du vallon de Vaucluse, au-dessus des rochers, et dans la forêt du Frénois que des recherches de ce précieux métal ont été tentées. Mais le minerai qui a provoqué de telles recherches n'était qu'un sulfure de fer, dénommé pyrite martiale. L'analyse d'un échantillon en provenance de Tressus, n'a révélé que 52 % de soufre, 40 % de fer et 8 % d'arsenic. La même Sentinelle du Jura, le 11 mai 1849, rapportait aussi qu'une énorme pépite avait été découverte dans le lit de la rivière d'Ain, entre Condes et Thoïrette, par un batelier nommé Napoléon Gentil. Le Père Dunod, dans son ouvrage "Découverte de la ville d'Antre", mentionnait la présence de mines d'or et de plomb au Prê à la Mine et au Puits Bonery, mais les historiens qui ont suivi ont fait table rase de cette affabulation.

La légende la plus tenace est bien celle de l'or des Foules. Là ironise la Sentinelle du Jura, l'or, entendez-moi bien, se trouvait en lingots dont l'abbé de Saint-Ouyan se servait tout bonnement pour payer les travaux de la cathédrale des trois apôtres et si cette dernière n'a pas été terminée dans sa partie droite c'est qu'au jour de sa mort, funeste à double titre, l'abbé emporta avec lui le secret du trésor ! A défaut d'abbé bien identifié et de secret révélé, il subsiste la légende, persistante et dure comme le roc des Foules, inoxydable alliage de crédulité et de fabuleux défiant la Sentinelle du Jura et les générations qui passent. A Saint-Claude, elle m'a été rapportée oralement par deux fois, à dix ans d'intervalle, par deux de mes compagnons de travail qui ajoutaient même qu'aux Foules, selon les dires de l'abbé aux lingots, la pierre manquerait avant l'or ! Et l'"Ami" Romanet, ne m'a-t-il pas lui aussi conté ce que les anciens chuchotaient aux plus jeunes alors que vers les années trente et quarante il traquait la crevette niphargus dans les "marmites" de cette prodigieuse Babylone de l'immémorial qu'est la grotte des Foules ? On disait... on disait que des aides du géologue Fournier, venus sur place en 1902 pour rechercher les causes de l'épidémie de typhoïde, auraient découvert, gravé sur un à-plat de la falaise, un plan d'accès à une entrée supérieure soi-disant utilisée autrefois et conduisant à la cachette du trésor. Mais ce plan ne pouvait être compris qu'une fois nanti d'une précision supplémentaire fournie par l'ombre portée d'une écaille rocheuse voisine, les derniers jours du signe des Poissons. La rumeur n'a jamais rapporté que ce plan ait été découvert, pas plus que l'entrée supérieure et encore moins le trésor. Gageons qu'ils ne le seront jamais et que le signe des Poissons a bien été un poisson d'Avril !

Paul Mathieu.

Frère Jean de Gand

Un ermitage, dédié à Sainte-Anne, s'élevait jadis au flanc du Mont-Bayard. La grotte, qui seule aujourd'hui demeure, servait de chapelle et une source coulait là, souveraine, disait-on, pour tous les maux d'yeux.

Le plan de la ville de 1718 mentionne très nettement cet ermitage à la lettre L (l'agrandissement photographique de ce plan se trouve actuellement dans la montée d'escalier de l'hôtel de ville de Saint-Claude).

Dom Benoît (Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude) pense que des ermites y ont vécu pendant des siècles dès l'origine de Condat : "Aux XIIe et XIIIe siècles, une multitude de monastères possédaient dans leur voisinage de petits ermitages où vivait quelque fervent moine... L'abbaye de Saint-Oyend dut, entre toutes, posséder des ermites, les lieux se prêtant tout particulièrement à ce genre de vie".

M. Rousset (dictionnaire géographique du Jura) signale aussi leur présence au XIIIe siècle.

Le bienheureux Jean de Gand, qui avait une dévotion toute particulière pour Monsieur Saint-Claude, vint se retirer à l'ermitage de Sainte-Anne au dernier quart de l'année 1421. Chargé d'une double mission prophétique, il précéda Jeanne d'Arc.

Monsieur Georges GROS, avant son décès survenu à la fin de l'année 1977, agrégé de l'université, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Besançon, sanclaudien et membre de notre association, avait bien voulu tracer pour nous cette page d'histoire.

- I -

Sources anciennes de ce récit :

"Chronique" de Georges Chastellain, historiographe de la Cour de Bourgogne, l'ouvrage en latin, "Recouvrement de la Normandie", par Robert Blondel, aumonier de la Cour de Charles VII, "Lettres" du Roi Louis XI.

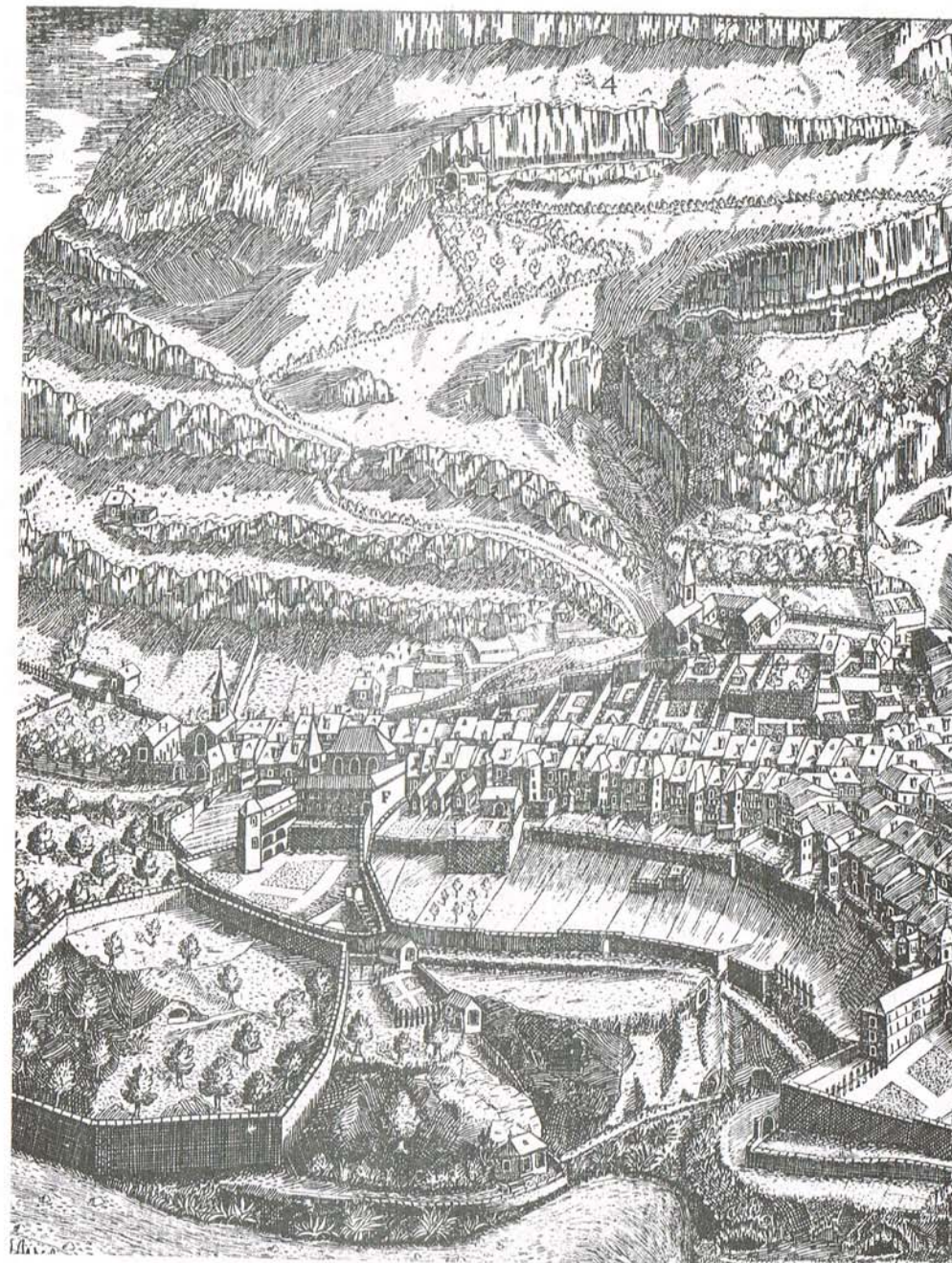
+++

Entre les années 1420 et 1430, était mis désespérément en danger, selon toute apparence, le salut même de notre Pays, en tant que Nation défendant son droit sacré à disposer librement d'elle-même.

Elle avait alors, pour très redoutable adversaire, chez elle, le jeune Roi anglais et, suivant le mot de Shakespeare, dans son "Henry V", "étoile" de l'Angleterre, vainqueur, en 1415, de la bataille sanglante d'Azincourt (village du Pas-de-Calais).

Membre de la dynastie anglaise des Lancastres, déjà usurpatrice du pouvoir royal chez elle, ne s'était-il pas, TYRANNIQUEMENT, fixé lui-même pour but, A TOUTE FORCE, de s'approprier le pouvoir royal, aussi et encore, chez nous ?

Nul besoin, pour stimuler son ardeur, de l'exemple d'un autre roi d'Angleterre, Edouard III, en 1337.



Partie de la vue cavalière de Saint-Claude établie en 1718 par Jacques Joseph TOURNIER, prêtre, mécanicien, astronome, géographe très érudit (Saint-Claude 1690/1768). Travail dédié à l'abbé de Saint-Claude (le prince Louis de Bourbon, comte de Clermont). Voyez l'ermitage (L) dans la partie supérieure et le chemin qui y conduisait. En bas (H) Collège et (F) Les Religieuses (Couvent des annonciades).

C'est que tout semblait devoir contribuer à lui faciliter le succès.

Henri V avait, comme allié de guerre, son frère Jean, inflexible Duc de Bedford, époux d'Anne de Bourgogne, une soeur de Philippe le Bon et, surtout, le très puissant Duc de Bourgogne, de la famille royale des Valois, Philippe le Bon, fils et vengeur on ne peut plus résolu de Jean sans Peur, la victime de l'affaire du Pont de Montereau (10 septembre 1419).

Mais, c'était, singulièrement, autre chose, sur quoi il pouvait compter pour arriver plus sûrement à ses fins. Une situation de contraste révoltant se présentait, en effet, sous le jour sombre que voici.

De son côté, Charles de Valois (futur Roi Charles VII), né en 1403, Dauphin depuis avril 1417, à qui "l'Ermitage de Saint-Claude", en 1421, avait prophétisé : que, de son mariage avec Marie d'Anjou, il lui naîtrait un fils, ce qui lui arriva le 3 juillet 1423, et que ce même fils serait son successeur direct, ce qui lui ar-

riva trente-huit ans plus tard, le 8 août 1461, à l'abbaye de Saint-Denis ; et, en outre, que Jeanne d'Arc, à son tour, en 1429, devrait encore rassurer en ces termes étonnamment catégoriques : "Tu es vrai héritier de France et fils de Roi", ce Charles de Valois, disons-nous, était, en fait, considéré et traité tout autrement.

Rendu, sans preuve suffisante, principal responsable du meurtre de Jean sans Peur, il était écarté, à ce titre, du Trône Royal de France, sous la qualification flétrissante de "soi-disant dauphin". Et il l'était, même par son indigne mère, la Reine Isabeau de Bavière, épouse du Roi dément Charles VI, ralliée au parti bourguignon (en guerre contre le parti armagnac).

A l'opposé, et dans son milieu frénétique, Henri de Lancastre, lui, était officiellement investi, en vertu de l'infâme traité de Troyes (le mardi 21 mai 1420), de la qualité et des pouvoirs -inouïs- de "Régent de France", avec droits à la succession royale, lorsque, par la mort, prévue, de Charles VI, elle sera ouverte.

Et, en garantie plus sûre de celle-ci, il épousera l'une des filles de Charles VI, Catherine de France, le 2 juin 1420. Un fils leur naîtra, en 1421 (1), à Windsor.

Une telle situation s'aggravait du fait que Paris, la Capitale, travaillait plus fortement que jamais par l'influence bourguignonne, s'était déclaré pour le Roi anglais. Charles VI et lui, le 1er décembre 1420, y étaient entrés solennellement. Henri V s'était logé au Louvre.

"Ainsi, affirme Joseph Calmette, de l'Institut, éminent historien du Moyen Age français (2), le rêve du Lancastre était en voie de s'accomplir : LA DOUBLE MONARCHIE ETAIT DEJA UNE REALITE VIVANTE.

"Paris, les Etats généraux, le Parlement et l'Université ACCEPTAIENT cette solution, cette révision toute anglaise du procès de 1328" (3).

- II -

Mais, à l'inverse de ce dispositif par trop cyniquement concerté, ce fut le message prophétique de paix, fidèlement, comme discrètement, communiqué par le pieux et humble "Ermite de Saint-Claude", au Dauphin Charles, puis au Roi Henri V, qui allait bientôt l'emporter.

Le choix de l'attention divine l'avait appelé, non d'un point de la France, mais d'une terre monastique ancienne, rattachée lointainement jusqu'en 1436, au Saint-Empire romain germanique, celle de Saint-Oyan-de-Joux, devenue de soi-même, à partir du XVe siècle, celle de Saint-Claude, ou même, de "Monseigneur Saint Claude", avec une toute spéciale vénération, sous la plume du Roi de France Louis XI en personne.

(1) Date avancée au 6 décembre 1420, dans "Les tragédies de Vincennes" d'André Hurtret, éditions de Fontenelle, 1947, page 52.

(2) "Les dernières étapes du Moyen Age français", 1944, page 100.

(3) Même ouvrage : il y est marqué, pages 7 et suivantes, l'apparition, en 1328, de problèmes nationaux "nouveaux et redoutables".

On accourait alors en foule autour de la chässe de ce saint Abbé Evêque claustral (1) du VIIe siècle, que recommandaient à une piété exigeante, tout ensemble, la conservation d'une incorruptibilité corporelle absolue, quoique sans nulle trace d'embaumement, ni de suture (2), et son renom, proverbial, si l'on peut dire, d'être "le faiseur de miracles", en latin, "Patrator miraculorum" (3).

Dans l'ouvrage en trois volumes "Histoire de Charles VII, Roi de France, et de son époque", de Vallet de Viriville, Professeur adjoint à l'Ecole des Chartes, revit, avec une très méritoire précision, la part de la mission du saint Ermite, qui visait le premier coupable du vil traitement infligé au jeune Dauphin Charles.

Henri V, étant demeuré obstinément rebelle à la demande et même, à l'avertissement de cet authentique envoyé du Ciel, empreints, cependant, de bienveillance et, plus encore, D'UNE PERSUASIVE ANTICIPATION DE VUES SUR L'AVENIR, "COMME MESSAGER DE DIEU" (4) tomba malade, en pleine action de guerre, et, "avant que l'an passât (depuis le jour de l'entrevue) en son dernier jour", ce qui, d'après le chroniqueur flamand et bourguignon Georges Chastellain, lui avait été prophétisé, il mourut.

Son entourage l'entendit, avec un suprême redressement de buste, protester : "Tu mens ! tu mens : ma part est avec le Seigneur Jésus". Rude sursaut de justification personnelle : mais... ?

Le lieu était le château de Vincennes ; la date, le 31 août 1422.

Ce Roi, qui avait rêvé de faire aussi la conquête de Jérusalem, après celle de la France, s'éteignait ainsi, A L'AGE DE 35 ANS.

De ce coup, tout l'échafaudage de renfort pour la succession de Charles VI, qui, lui, trépassa moins de huit semaines seulement, non pas avant, mais, -justement ce qu'il ne fallait pas-, après lui, s'effondrait, et définitivement.

Car, suivant la dernière prophétie de Jean de Gand, en réponse à une question lancinante du père de l'enfant qui portera le nom d'Henri VI, celui-ci, assura-t-il, NE REGNERAIT JAMAIS SUR LA FRANCE, malgré tout ce qui avait été déjà fait dans cette voie-là, notamment : sa proclamation, comme Roi de France, en 1422, à la mort de Charles VI, et, plus tard, le 16 décembre 1431, jusqu'à son sacre, non pas, certes, à Reims, comme l'avait été, le dimanche 17 juillet 1429, celui du Roi Charles VII, assisté de Jeanne d'Arc, mais à Notre-Dame de Paris, et par le grand-oncle de ce doublement Souverain de onze ans, le Cardinal de Winchester, Henri Beaufort. C'était Bedford, le "Régent de France" soutenu par le parti des Bourguignons, qui menait le jeu.

Il le fera, par esprit aveugle de solidarité avec l'oeuvre de son frère, jusqu'à sa mort, qui, sous le choc de la très amère déception, qu'il eut à subir, du fait de la réconciliation de Philippe le Bon, le Grand-duc d'Occident, avec le Roi Charles VII, survint à Rouen, le 14 septembre 1435 : il n'était âgé que de 45 ans (5).

(1) A ce sujet on lira utilement l'ouvrage "Saint Claude, vie et présence", en collaboration, Lethielleux, 1960.

(2) Il en sera ainsi jusqu'à la Révolution, sous la Terreur. Mais, le représentant du peuple Lejeune fit détruire inhumainement l'insigne Relique. Néfastes en furent les conséquences pour la ville.

(3) Une telle conservation et un tel renom avaient été déjà confirmés par une bulle du Pape Innocent IV, donnée à Lyon,

(4) Georges Chastellain, "Chroniques", chapitre CVI.

(5) Anne de Bourgogne, Duchesse de Bedford, était morte le 14 novembre 1432. "Elle..

La réalisation de la prophétie de "l'Ermitte de Saint-Claude", en 1421, axée sur les deux événements nécessaires pour le salut de la France, ceux du 3 juillet 1423 et du 8 août 1461, suivait, malgré tout, son cours.

... (5) avait souvent arrêté son frère, Philippe le Bon, sur le chemin d'un accommodement avec la Cour de France" (Joseph Calmette, "Chute et relèvement", page 186).

----- + + ----- GEORGES GROS

La Race Comtoise

La Franche-Comté de Bourgogne est comme le Tyrol de la France : une nature grandiose & pittoresque y tient lieu de monuments et le cœur de l'homme semble emprunter à cette nature quelque chose de sa force et de sa grandeur. Sur les flancs du Jura, défriché par les moines, au milieu des forêts de sapins, il s'est formé une race austère, énergique, intelligente, jadis passionnée pour ses antiques franchises, de tout temps célèbre par son ardeur belliqueuse, son attachement enraciné à la foi catholique, son fier & opiniâtre dévouement à ses maîtres. A la fin du 18^e siècle, tous les cœurs y étaient tellement imprégnés du sentiment national, que nulle province n'a fourni à la patrie menacée des bataillons de volontaires plus nombreux & plus prodigés de leur vie. Cette terre n'a cessé de produire des héros que lorsque la France eut cessé de combattre.

Montalembert

En fondant les détails et les nuances de caractère dans un ensemble général, on pourrait représenter le Franc-Comtois sous les traits suivants : sa physionomie a plus d'expression et de réflexion que de sentiment ; sa tenue est grave et sérieuse. Au premier abord, il n'attire pas, parce qu'il paraît froid, réservé, méfiant même ; mais, quand on le connaît, on le trouve franc, assez gai, hospitalier, bon, fidèle dans ses affections, scrupuleux observateur de sa parole. Naturellement prudent, il est d'une persévérance qui mériterait l'honneur du proverbe : "La persévérance, c'est du génie", a dit Buffon ; cette vertu est le génie du Franc-Comtois. Chez lui, le bon sens égale le courage, et il est aussi doué d'une grande énergie, qui ressort dans les circonstances difficiles surtout. Calme, endurant, il supporte aisément la fatigue. En temps de guerre, on admire sa patience à endurer les privations, son sang-froid et ses ressources dans les moments périlleux, sa bravoure sur un champ de bataille. En outre, il est fier, indépendant, supporte difficilement qu'on le blesse, et n'aime pas l'injustice. Son imagination est vive et aventureuse, mais elle est sans cesse contrariée par un jugement froid & positif : elle enfante rapidement une pensée ; le jugement ne formule cette pensée qu'avec une extrême lenteur qui se reflète jusque dans la prononciation. Cette imagination a des tendances au merveilleux ; elle l'aime, elle le recherche, elle voudrait s'y attacher ; le jugement la ramène toujours à la réalité. Si l'on peut s'exprimer ainsi, le jugement est pdt les trois quarts dans l'organisation du Franc-Comtois ; l'imagination n'occupe que l'autre partie. Voilà pourquoi le sentiment artiste est peu développé chez lui ; la nature de son esprit le porte de préférence vers les sciences et vers les beaux-arts.

Eugène Rougebief

La Terre de Chaumont

Avant l'an 1213, la terre de Chaumont appartenait à Bernard de Thoire-Villars et c'est à cette date qu'il la céda à l'Aumônier de l'Abbaye de Saint-Claude. Elle ne jouit à aucun moment d'une totale indépendance et subit diverses amputations au cours des siècles. Sans ressources, elle vécut un peu repliée sur elle-même. Dans ses écrits du XIX^e siècle, Rousset prétend que l'origine latine de ce nom de Chaumont serait Calvus Mons (Le Mont Chauve), mais une telle appellation ne répond nullement à la topographie et à l'aspect des lieux. A l'instar de Chaumont en Bassigny (Haute-Marne), ne serait-ce pas plutôt Chod-Mon (La Forêt sur la Montagne) ? Source : Dictionnaire universel de la langue française par Bescherelle aîné.

Le village forme assez bien un T, la barre supérieure allant du nord au sud de chaque côté de la petite chapelle et le jambage du T descendant en pente assez douce le long de l'ancienne route, vers la Fontaine du Bas, aux Quintettes. Il s'est bien développé depuis le début du siècle, mouvement qui s'est accéléré en ces dernières années. Les Chaumonniers sont gens de goût, la solidarité a toujours été en honneur au village... alors, faisant abstraction de leurs convenances personnelles, ils achèveront l'aménagement déjà commencé du CRET-COMOY, jusqu'au vénérable tilleul au nord de la chapelle et... pourquoi pas ?... la lande qui nous mène sur le SEY. Les Chaumonniers, en général prononcent le SA et le cadastre savoyard écrit SE avec un accent aigu sur la voyelle. En réalité, cette friche, terminée par un promontoire, point de vue admirable sur la vallée du Tacon et le quartier sud-ouest de Saint-Claude jusqu'aux lointains brumeux de la vallée de la Bienne, n'est autre que le SEY des CELTES que nous retrouvons dans SEY COUAN qualifiant le pays des escarpements supérieurs d'après les traducteurs. Sey Couan, à peine déformé, est devenu chez les Romains la MAXIMA SEQUANORUM puis, chez les Francs, la province gauloise des SEQUANES.

LES CULTURES

Si, à Chaumont, il y avait autrefois quelques ceps de vigne, il n'y eût jamais, c'est certain, de cru millésimé !

Il y a des arbres fruitiers pour la consommation du village et, dans les champs, le chanvre, les céréales, les pommes de terre et, dans les jardins les légumes les plus usuels. La terre est de bonne qualité, surtout à la CULA, à l'ouest du village ; le sous-sol est constitué de gravier argilo-calcaire (Groise) qui maintient l'humidité.

Mais le travail de la terre est rendu difficile par la pente accentuée de la presque totalité des parcelles cultivables. Il fallait autrefois toute la dextérité du laboureur et la docilité des attelages (un boeuf placide) pour tracer des sillons rectilignes. La terre était "remontée" après chaque labour à l'aide d'une civière, la partie retournée du sillon le plus en aval étant portée en remblai au-dessus du sillon le plus élevé.

LES ARTISANS

De très bonne heure, les Chaumonniers tiraient partie des buis du Mont-Bayard et les articles en bois tourné, semi-finis, étaient livrés aux fabricants de Saint-Claude. Les os de mouton servaient à faire des étuis à aiguilles. Il y eut ensuite les lapidaires qui, au début, allaient, à pied, chercher la "MASSE", bloc de cristal pour tailler des chatons sur une meule de plomb garnie d'émeri, pour s'adonner ensuite à un travail beaucoup plus rentable, la taille de la pierre fine, travail dans lequel ils excellèrent très rapidement. Les joailleries leur confièrent

des pierres venant d'Inde ou d'Extrême-Orient dont la forme irrégulière n'était plus au goût du jour. Le diamant vint ensuite, au début du siècle et, à Chaumont, ce fut la première usine, maintenant désaffectée. Une usine de lapidaire, très florissante, est actuellement en activité. Il ne faudrait pas oublier la fabrication des chapelets qui ne prit fin que peu avant la guerre de 1914/1918.

LES FOULONNIERS DU GRODAR

Cette petite industrie fut implantée dans la région au XIIIe siècle par un religieux venant de Langres ou de Chaumont en Bassigny (Coïncidence ou corrélation ? Je ne sais !) où se fabriquaient déjà les meilleurs droguets. La composition de la terre à foulon nécessaire au dégraissage de la laine fut longtemps tenue secrète ainsi que celle des teintures des CROCHETAIRES de NOIRECOMBE. Il s'agit d'une argile spéciale qui tapisse le lit du torrent du GRODAR, argile provenant des marnes périglaciaires du CRET D'ESUS (Crêt Pourri au-dessus du Pontet) et drainée et lavée par le cours d'eau. Pétrie avec une lessive concentrée de cendres, de savon au suif et d'urine (la synthèse de l'ammoniaque n'était pas réalisée), cette terre à foulon était étalée dans le FOULOIR, bac de bois de sapin de 1,32 m de diamètre et un pied (33 cm) de haut, garni sur les bords de dents de bovins pour le raclage des tissus après le foulage.

Le foulage s'effectuait au MAILLET, pilon de bois à la base arrondie, et le rinçage était confié au fil de l'eau dans le lit du torrent. Une amélioration sensible fut apportée au travail fastidieux du foulage par l'installation au confluent du GRODAR et du RUISSEAU DES FOULES d'un moulin à fouler composé de deux cylindres de bois mus par une roue à aubes, calandré et mis au rinçage dans le ruisseau provenant de la source qui alimenta seule pendant longtemps la Ville de Saint-Claude. L'eau de cette source était, aux dires des anciens, moins chargée que les autres en SELENITE, mot qui désignait le sulfate de calcium, produit qui durcissait la laine.

Au mois de juin 1639, Philippe de la MOTHE HOUDANCOURT, général Français en guerre contre l'Espagne, venant du Bugey par la vallée du Tacon, détruisit les Foules. Le foulon des Chazines garda quelque activité jusqu'au milieu du XIXe siècle pour le dégraissage des bas, chaussettes et capotes, ces curieuses coiffures portées par grand'mère Félicie, dentelle de laine emboitant le chignon au sommet de la tête et nouée sous le menton par un lacet.

Il est possible que les tissages de Saint-Claude aient disparu avec la Révolution Française et le départ des religieuses des Annonciades. Un point d'interrogation cependant : SERGER, qui s'écrivit autrefois SERGE avec un accent aigu sur la dernière voyelle, a-t-il possédé un tissage ? Une chose certaine ! Le cirque des FOULES doit son nom au moulin à FOULON.

LA QUESTION DE L'EAU

Il y avait autrefois trois sources à Chaumont : les Mâchamps, la Fontaine du Bas avec un lavoir un peu en surplomb et le Croza où l'eau manquait en temps de sécheresse, pénurie qui ne manquait pas d'altérer le climat social des villageois. En temps de grande sécheresse, l'eau potable était amenée par les habitants qui, à la tombée de la nuit, prenaient le sentier menant, par la Rigoyette, à la source de Sous le Coulou à 200 mètres en amont de la Queue de Cheval. D'autres préféreraient monter de la source de la Cueille, à Saint-Claude, l'eau nécessaire à la consommation familiale avec une "bouille" dans le dos ou des arrosoirs.

A propos de "bouille", ustensile que chacun connaît pour être encore utilisé à divers usages dont celui de la pulvérisation de bouillies contre le doryphore, la bouille d'autrefois était en bois de sapin, de forme ovale et cerclée de coudrier. La dure montée de la Côte de Chaumont obligeait le porteur de la bouille d'adopter une démarche spéciale, un peu balancée, afin de ne pas contrarier le mouvement latéral du liquide dans le récipient. C'est le Pas de la Bouille et il est curieux de constater que, à l'heure actuelle, des personnes qui n'ont de leur vie jamais porté cet ustensile dans le dos ont cependant gardé d'un lointain ancêtre cette démarche

qui, entre parenthèses, n'est pas inélégante.

LES CHAZINES

Au creux d'un vallon aux parois presque verticales, sur les sentiers qui mènent de Saint-Claude et de Chaumont à la cascade de la Queue de Cheval, se situent quelques maisons éparées au milieu des pâturages. Ce sont les CHAZINES dont l'étymologie est, sans conteste, le mot CHA, diminutif de CHAZAL, qualifiant une petite grange.

Et c'est bien d'une grange qu'il s'agit, le fenil et l'étable occupant plus des trois quarts du volume de chaque édifice. La cuisine, assez spacieuse, sert également de fournil et pour la cuisson des aliments du bétail, une chambre où le lit des parents occupe également une grande place, à l'étage, deux autres chambres pour les enfants. Mais comment vivaient ces pauvres gens, direz-vous ? Eh bien ! ils vivaient en circuit fermé, produisant sur leur terre tous les produits nécessaires : le blé, échangé au moulin contre la farine, l'orge pour la volaille, le chanvre pour le fil dont le rouissage était effectué au fil de l'eau, filé au rouet et tissé au métier "à la tire" en mélange avec la laine (fabrication du droquet), l'huile de noix pour la table, l'huile de chenevis pour l'alimentation du CRUJEU, lampe-applique en tôle dont une paroi formait réflecteur, les cendres du foyer fournissaient le LESSU, lessive de potasse pour le lavage du linge et, mélangé à la terre à foulon, le savon vert pour le dégraissage "à la foule" des tissus de laine et articles tricotés.

LES QUINQUETTES

Il est tentant de rapprocher cette expression toponymique de QUINQUATRIES, fêtes en l'honneur de MINERVE dans l'ancienne ROME. Cela paraît possible si l'on considère que les ROMAINS, installés à JEURRE et à ANTRE, aient avancé leurs possessions au-delà de la vallée de La Bienne. Ont-ils bâti un temple à MINERVE, déesse guerrière, en même temps qu'ils installaient des postes de défense à la Combe de Tressus ?

Cela ressemble assez à leur stratégie défensive en profondeur. Cependant, ce temple de MINERVE n'est pas, en général, signalé par les historiens et le mot de QUINQUESTRAT, qui ressemble étrangement à QUINQUATRIES, est défini comme l'ancien nom de CINQUETRAL.

La question reste posée et j'avoue ne pas avoir d'éléments suffisants pour étayer ma thèse. Je me contenterai des détails donnés par M. ROUSSET dans son dictionnaire historique du Jura.

Les criminels étaient enfermés dans les prisons de la maison seigneuriale à CHAUMONT. Où était cette maison qui n'était pas qualifiée de château ? Un emplacement existe encore à droite de l'ancienne route qui mène à Saint-Claude, au-dessus d'un mur de soutènement. D'une superficie de 16 mètres carrés environ, ce pourrait être la base d'une tour mais les pierres ont disparu depuis très longtemps ; il serait peut-être possible d'en retrouver quelques unes dans les maisons du village.

Il m'a été suggéré une autre solution ! Cette esplanade serait la base d'un signe patibulaire en raison de la présence à Chaumont d'un juge châtelain.

Ce n'est pas prouvé car il semble bien que ce juge ne disposait pas de la haute justice. De plus, un signe patibulaire existait au lieu dit "Champ des Morts" sur les Etapes, à l'emplacement du cimetière actuel.

LE MONT JON et le BAYARD

Les limites de la commune de Chaumont, avant la réunion de celle-ci avec Saint-Claude, étaient en certains endroits assez contestées. Des FOULES au MONT JON (ou MONT JOUX), la limite gravissait la pente roide de SUR LE SEY au-dessus de la ferme de SUR LA ROCHE, passait la COMBE D'AVAL pour aboutir au Gros Tilleul à l'entrée de l'ancien chemin dit "de la TOURNALE" (plus récemment dit du POINT de VUE),

gravissait le MONT JOUX, longeait la falaise au-dessus des BAUMES RIVES et des CABORNES, allait vers le nord non loin de la GRANGE DES PAUVRES ou GRANGE BAYARD puis, à travers les taillis rejoignait les REVERS (indument appelés les RAVIERES). Nous avons parlé de limites contestées et il est possible de citer en exemple la propriété de la GRANGE DES PAUVRES dont le "CHIC", propriétaire du lieu, défendait l'accès, armé d'un fusil de chasse. Les Chaumonniens de ma génération se souviennent que jadis, quand ils allaient couper des buis pas très loin de sa maison et que le CHIC les entendait et voyait les rameaux se déplacer, il sortait son arme et montait dans la rocaille vers le sommet du BAYARD, mais les jeunes Chaumonniens avaient l'oreille fine et ne manquaient pas de détalier vers le POINT de VUE du BAYARD. Il n'est pas prouvé que le CHIC ait tiré un seul coup de fusil, sur les coupeurs de buis qu'il prenait pour des maraudeurs.

LES REVERS ou RAVIERES

C'est avec intention que nous rectifions le nom de cette clairière située au flanc du MONT BAYARD et dont les prolongements s'inclinent l'un au nord vers les rochers de TRE la CIVE ou plutôt TRE la CIZE, l'autre vers l'est par l'ETRAZ, la RIGOYETTE (ou HERIGOYETTE), vers la QUEUE DE CHEVAL et le MORE de VAUX au BIEF TAPON.

Ce sont bien là des revers de montagne si nous regardons les profondes dépressions de terrains, l'une au nord-ouest vers TRE-BAYARD du BAS, l'autre à l'est vers les CHAZINES. Ces falaises, boisées ou non, sont les QUEUES. Soulignons qu'au nord de la Combe de Tressus nous avons le domaine des QUEUES REVERS, nom qui accrédite ainsi l'opinion émise ; ce nom de QUEUES REVERS se trouve, notamment, dans les états de capitation (impôt par tête) aux environs de 1715 (archives de Saint-Claude) mais il a été depuis diversement et lamentablement déformé jusqu'à s'exprimer dans certains écrits par "COEUR VERT" !!!

CHAUMONT et les SORCIERES

Il a été dit que les Chaumerands s'assemblaient à TRE-BAYARD pour organiser des sabbats dans un site placé entre deux sources. Ce lieu existe, en effet, dans une clairière nommée SUR les REVERS. Mais une question se pose. Les Chaumerands paraissent bien, à l'heure actuelle, avoir oublié ce détail et s'ils ne nient pas avoir eu des sorciers, ils placent le lieu de leurs assemblées à la SOURCE LAURENT, à 200 m au sud du village de Longchaumois. Suivant une légende tenace à CHAUMONT, mais que chacun par peur de sanctions a dissimulé pendant longtemps, ces sorciers étaient du village même.

Les noms cités dans les procès intentés par le grand juge Henry Boguet sont typiquement chaumonniens. Je ne résiste pas au désir de vous conter ce qui m'a été dit lors de mon enfance, avec les réserves d'usage bien sûr. Les sorciers, à la pleine lune, gravissaient la rude côte de la ROAJDE, au-dessus du village, et gagnaient, en groupe ou isolé, la clairière des REVERS, au milieu de laquelle une "gouille" (petit étang) de forme ovale a toujours existé. Les sorciers, en attendant la montée de la lune vers le zenith, devisaient, échangeaient des recettes de drogues toujours merveilleuses ou... ce qui était moins bien, égratignaient quelque peu leurs semblables.

Lorsque la lune, bien ronde, se reflétait au milieu de la mare, les sorciers interprétaient à leur manière l'image de l'astre des nuits et les mouvements de l'eau quelquefois troublée par quelque batracien. Qu'un crapaud vienne à plonger dans la mare pendant que ces dames étaient en contemplation, elles en déduisaient qu'un événement grave surviendrait au village avant la nouvelle lune.

Chacun connaît dans le pays l'importance de la lune dans la germination des plantes, la montée ou la stagnation de la sève, les effets du changement de phase sur les naissances, sur la conservation des oeufs (lune d'août) et d'autres choses encore, ne serait-ce que l'harmonie du couple plus connue sous le nom de "lune de miel".

Sermo scti augustini de natali apostolorum petri et pauli. le p̄ma, ecent euangelica lectio hodierna



sollemnitati conveniens convenant à la solennité de ce jour
quae maximo laquelle très fortement
sonuit in auribus a résonné dans nos oreilles
nostris ; si ab auribus si des oreilles
etiam in nostrum cor elle est descendue dans notre coeur
descendit et in eo locum quietis elle atrouvé en lui un lieu
invenit : tunc enim in nobis requiescit verbum dei quando nos ad quod clamamus verbo dei admonuit nos
omnes qui verbum et sacramentum domini ministramus pascere oves suas ; Beat' petrus ap̄toꝝ p̄misit
om̄i ih̄u x̄p̄o maior amator q̄m negator sic indicat euanḡl̄m seculi

Table with 2 columns: Latin text and French translation. Includes text like 'Sermo sancti augustini de natali apostolorum Petri et Pauli' and 'Lectio prima ; Recens evangelica lectio hodierna'.

Musical notation for the text: 'quem dicunt homines et se filium hominis dicit ih̄esus discipulis'.

Musical notation for the text: 'et super hanc petram edificabo ecclesiam meam. & Beatus et simon petrus quia caro et sanguis non revelavit tibi sed pater meus'.

Musical notation for the text: 'Et ego dico tibi quia tu es petrus et super te edificabo ecclesiam meam... Et ego le Christ filz du Dieu vivant ! Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre j'edifierai mon eglise'.

Vertical text on the right margin: 'Lectio... En haut & à droite, dans la transcription en clair, le signe signifie que le mot qui suit a été abrégé ou altéré dans le texte latin d'origine. En bas, dans le choral noté, remarquez les changements de clé : ut 4°, puis 3°, puis de nouveau 4°. Suivez la transcription musicale : Punctum = ♯, Virga = ♮, Clavis = ♭, Torculus = ♮, Porrectus = ♯, Climacus = ♮'.

DIFFEREND AVEC SAINT-CLAUDE EN L'AN 1683

Un document précieux, déposé aux archives municipales, permet de fournir quelques précisions sur l'étendue de la Terre de Chaumont avant la Révolution.

C'est "l'Arrest en la Cause Pendante" à la Cour souveraine du Parlement de Besançon, entre les sieurs échevins, conseils, notables et bourgeois de la Ville de Saint-Claude suppliants, d'une part, et les Habitants de Chaumont, de l'autre.

Il ressort de cet arrêt publié le 7 août 1683 que la Terre de Chaumont demeure dans l'indivision avec Saint-Claude, mais, toutefois, la limite ouest ne fait l'objet d'aucune précision ; nous pouvons cependant d'ores et déjà discerner que l'amputation des territoires tels que Serger, Chaffardon, Sur la Roche, Très-Serger, l'attribution de la forêt de Fresnois (ou Franois) à la Ville de Saint-Claude réduisit la communauté de Chaumont à un lambeau de terre, couvert de forêts, dont la partie cultivable est assez accidentée.

LES SEIGNEURS CHAUMONNIERS

En général, les historiens donnent peu de détails sur les fiefs attribués par l'aumônier de l'abbaye de Saint-Claude à ses vassaux. Il est question de la dame de CHATEL et de CHAUMONT sans indication des limites de son territoire. Faut-il voir dans le vocable CHATELET désignant une résidence située à TRESSUS sur le très ancien chemin de la Bouchouse une des maisons de cette Dame ?

Un autre fief, dont le nom est cité par Rousset, est JOACHIM de RYE, seigneur de la CHAUMETTE, qui s'illustra surtout par ses démêlés avec son suzerain, l'abbé de Saint-Claude. Ce fief était et est encore couvert de taillis et, en raison de la pente accentuée de la TENDUE au CIRQUE des FOULES et au GRÔDAR dans le bas de la propriété, il est douteux que le rapport ait pu à la fois faire vivre un châtelain et payer des impôts au suzerain.

PREVÔTE et PIERRE DE CHAUMONT

La prévôté héréditaire de Chaumont fut inféodée à une noble famille qui en prit le nom. On doit à l'un de ses membres, l'énorme et précieux ouvrage conservé aux archives départementales.

C'est un grand lectionnaire auquel on a donné parfois le nom d'antiphonaire à cause des antennes notées qu'il renferme (en liturgie, l'antienne est un refrain repris par le chœur entre chaque verset d'un psaume (dit antiphoné) ou chanté seulement avant et après le psaume (dit alterné)). Il fut écrit, du moins jusqu'à la page 268, par Pierre de Chaumont et donné à l'église de Saint-Oyend par l'abbé Humbert de Buenc, l'un des abbés de l'abbaye au XIIIe siècle. Ce manuscrit de parchemin comporte 276 feuillets à 2 colonnes, il mesure 38 x 29 centimètres et sa reliure est en veau collé sur bois. Ces pages sont agrémentées de nombreuses lettres monumentales aux vives couleurs. Dans cet ouvrage, Saint-Claude a un office propre pour le jour de sa fête le 6 juin. Les leçons de cet office sont le récit de sa vie et celui de ses miracles.

Il semble bien que l'ensemble ait surtout été écrit pour l'usage personnel du scripteur ; c'est la conclusion à laquelle aboutit Monsieur Albert DELORT, Ami du Vieux Saint-Claude, qui s'est livré sur quelques extraits de l'ouvrage à un travail de chartiste et de musicien averti. L'analyse qu'il en a faite est résumée dans les deux paragraphes ci-après.

Prose latine : Ces textes en alphabet gothique sont assez difficiles à déchiffrer pour deux raisons :

- a) les m, n, i, u, v, sont faits de la même façon ; les u et les v sont représentés par le même signe typographique ;

- b) de nombreux mots ne sont pas écrits en entier mais comportent alors des signes d'abréviation.

La lecture est donc toujours malaisée et parfois même impossible, à moins d'être chartiste. En outre, mais pour les seules pages examinées, il s'agit d'un palimpseste : des mots du texte ancien gratté réapparaissent en surimpression sur le nouveau, d'où une difficulté supplémentaire.

Texte en musique : il s'agit de musique modale et arythmique. Elle utilise les 7 notes de la gamme naturelle, la seule sensible (SI) pouvant être bémolisée. Elle est écrite sur quatre lignes, le DO se trouvant sur la ligne portant la clé. Celle-ci est mise en tête de chaque portée, tantôt sur la troisième ligne (en allant de bas en haut), tantôt sur la quatrième. Elle peut donc se déplacer en cours de morceau pour des raisons pratiques d'écriture : lorsque la mélodie monte et devrait s'écrire au-dessus de la portée, le scripteur abaisse la clef. Dans la transcription que nous avons faite de la mélodie en clé de SOL et sur cinq lignes, ces changements de clé n'apparaissent donc pas.

René VUILLET

Réservez vos achats à nos annonceurs . . .

ÉPICERIE - GRAINES - CORDAGES
Vve Emile BESSON, 6, Rue du Marché, St-CLAUDE
 Légumes secs de bonne cuisson - Légumes décortiqués
 Pâtes alimentaires surfine - Pâtes aux œufs
 Cafés fins verts et grillés
 Gruyères - Roquefort - Septmoncel - Chevretons, etc...

ÉPICERIE PARISIENNE
 Société Moderne d'Alimentation
DOMAS & SEGUIN. — SAINT-CLAUDE (Jura)

VINS DE TABLE		EAUX MINÉRALES		
— BAISSÉ DE PRIX —				
VIN ROUGE, bonne qualité	le litre	0 40	SAINT-ROMAIN, source Parot la bout.	0 20
» qualité supérieure	»	0 50	SAINT-YORRE, source Notre-Dame	0 35
» du Maconnais	»	0 60	» Régente	0 45
» Petit-Clos, la bout. genre St-Galmier	0 50	EAU DES RÉCOLLETS	0 65	
» Clos du Château	0 60	VICHY-ÉTAT, source Grande Grille, Hôpital, Célestins	0 70	
VIN BLANC, qualité supérieure	le litre	0 60	VALS, source Diamant	0 45
» Petit-Clos, la bout. genre St-Galmier	0 60	» Saint-Jean	0 70	
» Clos du Château	0 70	ÉVIAN, source Clermont	0 60	
GRAND CHOIX DE VINS FINS de BORDEAUX & BOURGONE en bouteilles		VITTEL, Grande Source et Source salée	0 75	
VINS DE CHAMPAGNE		» Belle Source	0 60	
Comme par le passé, nous délivrons toujours les TIMBRES PRÉCIEUX pour tout achat de 0.50 (Sucre, Alcool et Chocolat Menier exceptés)		LIMONADE au gaz naturel de St-Alban, la bout.	0 35	
		SIROPS, pur sucre le litre	1 40	
		» qualité supérieure	1 60	

ENTREPOT GÉNÉRAL DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
 Ancienne Maison **J. WEBER MARIN NOVEL, Successeur**
 BUREAUX : 62, Rue du Pré, SAINT-CLAUDE (Jura)
CHARBONS DE TOUTE NATURE
 (Houille, Coke, Anthracite, Boulets d'Anthracite, LA LEVADE, qualité supérieure)
 Briques, Tuiles, Poterie pour Bâtiments. — Tuyaux en grès et terre. — Tuyaux et Moulages en Ciment comprimé. — Carrelages. — Appareils sanitaires, Eviers, Revêtements Faïence, etc. — Matériel pour Entrepreneur.
CHAUX & CIMENT. - Fabrique d'AGGLOMÉRÉS en Machefer et Gravier

(Publicité parue dans Le Petit Montagnard, Edition du 18 nov. 1911. Gérant Edmée Jaillon)



RAPPORT

DE

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Instituée par arrêté du Préfet du Jura,

Pour rechercher l'utilité ou l'inconvénient
qui pourrait résulter

de la Construction d'un Pont suspendu

SUR LA RIVIÈRE DU TACON, A SAINT-CLAUDE.

Saint-Claude, imprimerie d'Énard.

1844.

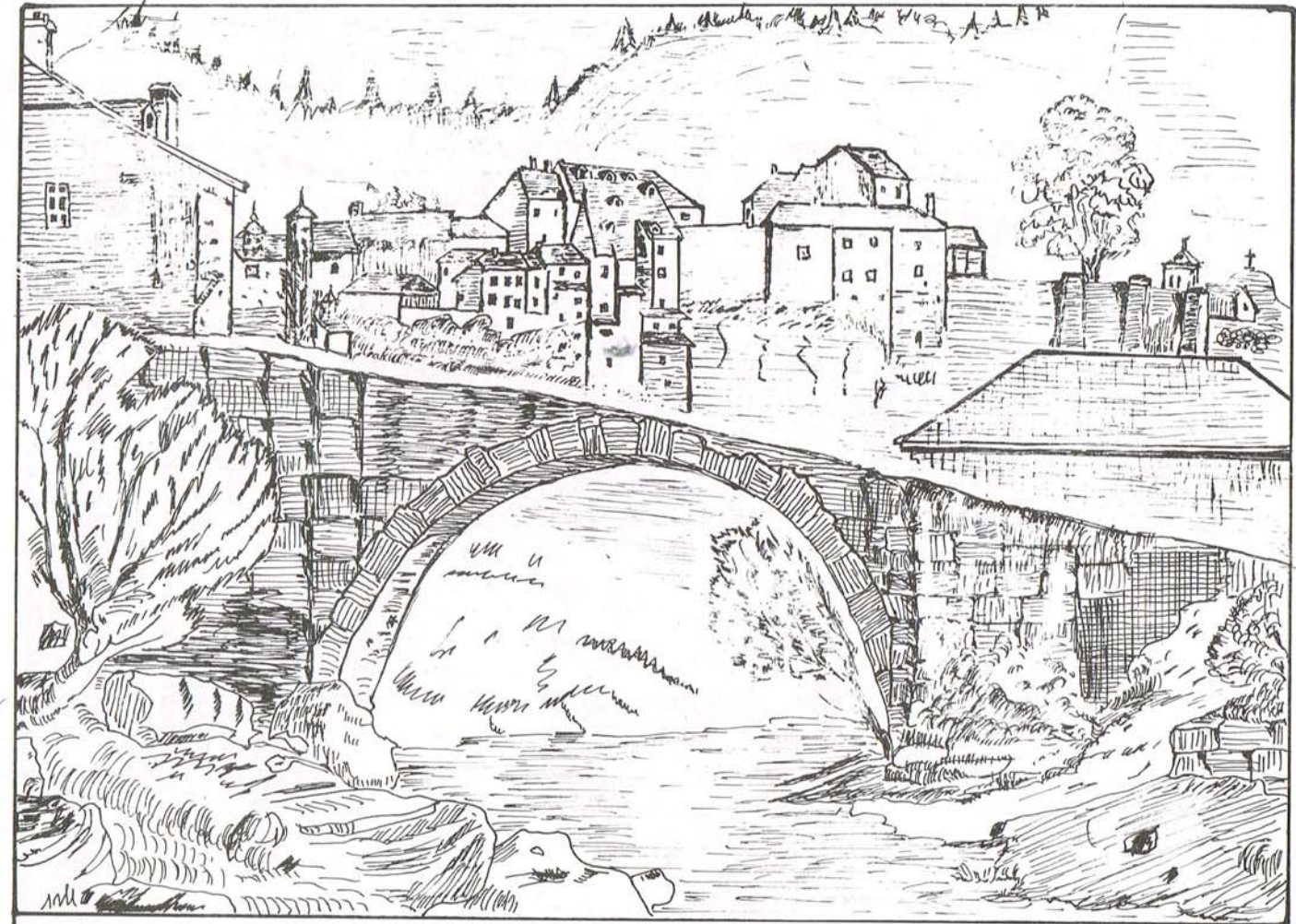


Le titre de cet article respecte la typographie baroque et l'énoncé de la première page d'une plaquette imprimée en 1844 et confiée quelques instants aux "Amis" par Madame Germaine PACAUD-FATON après qu'elle leur eut aussi, pour l'aperçu rapide d'autres fastes poussiéreux, obligamment entrebâillé l'huis dérobé & réservé ouvrant sur sa

remarquable collection d'archives familiales et locales.

Le pont dont il est question eut à l'époque ses détracteurs car il est de règle que tous les grands projets soulèvent des objections légitimes mais aussi des chicaneries. D'abord, en quoi consistait le projet de cet ouvrage ? De La Poudrière aux Etapes, une route à faibles pentes de 1.372 m de longueur et un pont suspendu en fil de fer (sic), avec concession de péage, de 145 m de longueur, jeté entre le rocher des Etapes et le jardin de Mme de Courten; enfin, depuis ce jardin, une route de raccordement avec la route de Genève et la rue du Prê. Le Pont du Gaz n'existait pas à l'époque, non plus que la rue du Miroir, et toute la circulation en direction de Lyon et Lons-le-Saunier s'écoulait par la rue de La Poyat avec les inconvénients & les dangers qui pouvaient en résulter tant à la montée qu'à la descente. On peut donc penser que ce projet de pont suspendu aurait dû rallier tous les suffrages parmi la population. Eh bien, non ! Mis à l'enquête en 1843, au mois de novembre, il ne recueillit parmi elle que cinq avis favorables seulement et souleva vingt oppositions. Ces dernières peuvent se grouper et s'analyser ainsi :

1°/ Le projet, tout en satisfaisant en aucune manière les intérêts du pays,



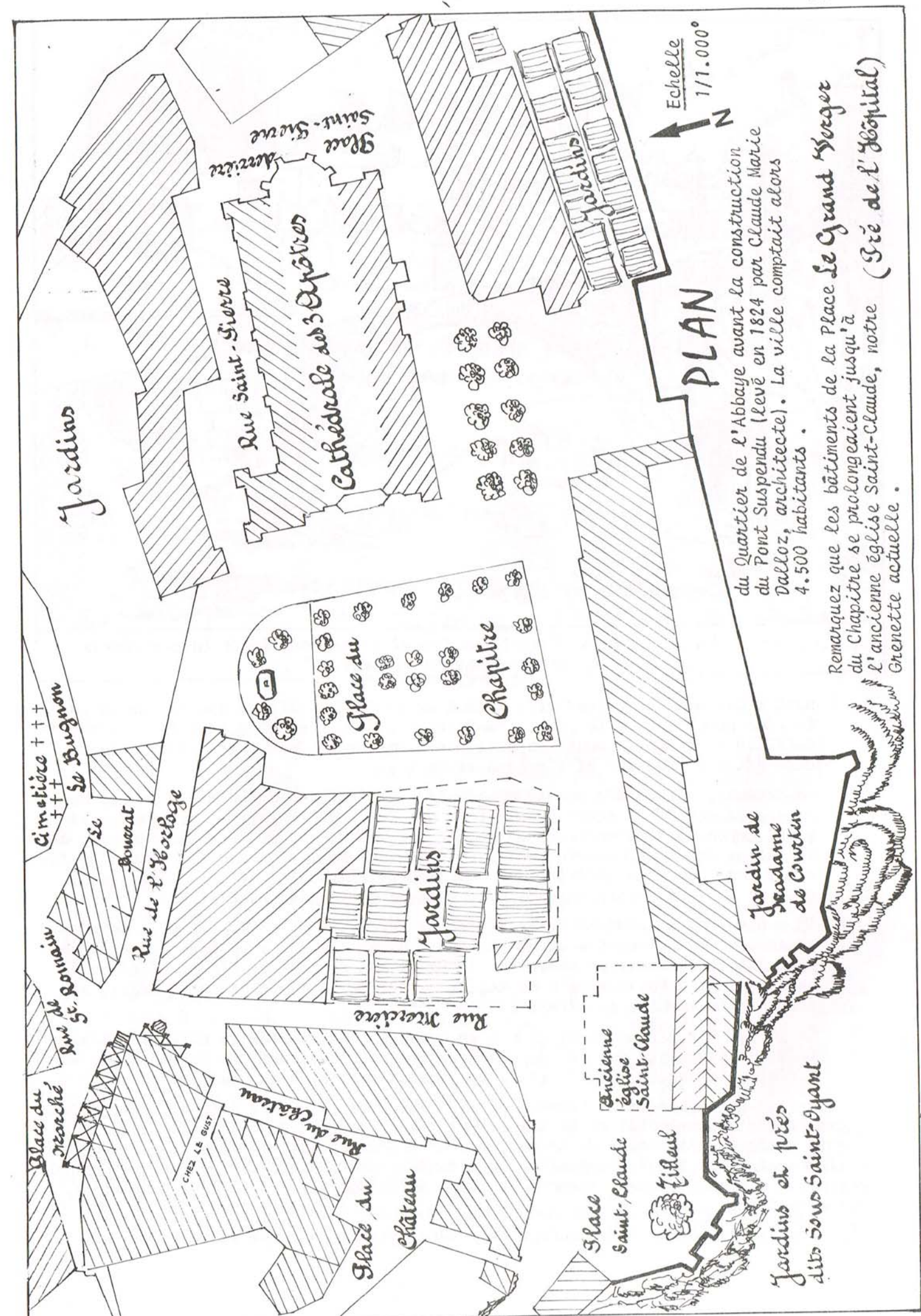
(Le Pont Marcel (moins de 4m de large) par lequel s'écoulait toute la circulation en direction de Lyon et Lons-le-Saunier).

nuit d'une manière essentielle à ceux de toute la ville et surtout de sa partie la plus populeuse et la plus industrielle ; il détourne de la ville toute circulation et anéantit pour toujours son commerce et toutes ses espérances de bien-être, de fortune et d'agrandissement ;

- 2°/ La dépense, nécessitée par la construction, s'élèvera à 500 mille francs au moins, et n'en à 330 mille, comme l'on dit les ingénieurs ; il est par conséquent impossible de réaliser ce projet à moins de subventions très fortes, apparentes ou occultes, subventions que le Gouvernement ne saurait accorder justement, parce que les intérêts du commerce, de l'industrie & des richesses du pays ne sont pas assez majeurs pour motiver de pareils sacrifices ;
- 3°/ Il y a une autre manière de rectifier La Poyat, moins coûteuse, plus avantageuse sous tous rapports et ne froissant aucun intérêt : au lieu de jeter un pont sur les Etapes, on traverse le Tacon sur le pont de l'Hôpital et de là on arrive à La Poyat, sauf à rectifier au besoin la rampe de Saint-Blaise en longeant la rivière La Bienne ;
- 4°/ Le projet n'a été présenté et mis en avant que par esprit de coterie ; son idée est repoussée par les populations et en l'exécutant on ne ferait que satisfaire la vanité puérile et le vain amour-propre de ses auteurs.

Que réplique la Commission d'enquête qui se réunit à la Sous-Préfecture alors située au numéro 38 de la rue du Prê, dans l'ancienne maison des Brody ? Il y a là Mittaine, président du Tribunal, Bondil sous-préfet, Cattand et Colomb conseillers généraux, Favier conseiller d'arrondissement, Ganivet négociant et Monnet ingénieur d'arrondissement (remarquez comme notre administration a bien conservé ses structures . .).

1°/ Toutes les voitures de roulage ne peuvent gravir la rampe de La Poyat qu'à



PLAN

Echelle 1/11.000°

du Quartier de l'Abbaye avant la construction du Pont Suspendu (levé en 1824 par Claude Marie Dalloz, architecte). La ville comptait alors 4.500 habitants.

Remarquez que les bâtiments de la Place Le Grand Berger du Chapitre se prolongeaient jusqu'à l'ancienne église Saint-Claude, notre Grenette actuelle.

- grand peine et en prenant un, deux et même trois chevaux de renfort qui coûtent chacun au moins 8 sous !
- 2°/ Tous les voyageurs en voiture mettent pied à terre à la montée et le plus souvent à la descente !
 - 3°/ La rue a moins de 7m de largeur par endroit et le pont Marcel moins de 4m, de sorte qu'avec ses rampes effrayantes la rue de la Poyat présente de graves obstacles et des dangers à la circulation, en tout temps et surtout l'hiver.
 - 4°/ En invoquant les grands mots de commerce, d'industrie, d'intérêt général, les signataires des oppositions ont seulement cherché à déguiser leur honteux égoïsme et leurs mesquins sentiments d'intérêt privé.
 - 5°/ La ville de Saint-Claude et toute la haute montagne sont obligés de tirer du dehors les blés, les farines, les vins, tous les objets de consommation journalière et la plus grande partie de la matière première que l'industrie emploie ; ce qui donne lieu, dans La Poyat, à un roulage important qui s'accroît encore largement par les exportations sur Lyon des bois par le port de Molinges (flottage), des fromages et des produits de l'industrie locale ; les roulages en provenance de Saint-Laurent/Morez et suivant le même chemin sont aussi très nombreux ; ce n'est donc pas seulement la ville mais aussi toute la région de Saint-Claude qui a intérêt à la construction du pont.
 - 6°/ Ce dernier aspect est d'ailleurs nécessaire, tant pour obtenir des fonds particuliers en contrepartie d'une concession de péage que pour convaincre l'Etat à apporter son concours financier. La ville de Saint-Claude, qui sort de ses cendres, et le Département, dont les finances sont obérées pour 10 ans par d'énormes dépenses de voirie, ne peuvent s'engager dans cette nouvelle opération.

Enfin, la Commission estimait que le projet était énormément utile au pays et qu'il devait être réalisé comme prévu. Détail ! Elle proposait d'ajouter à la liste des exemptés de péage : le Maire de St-Claude & ses adjoints, le garde-champêtre et le préposé d'octroi !

Peut-on prétendre que le quartier du Faubourg Marcel, d'où émanaient quelques unes des protestations, ait souffert de la réalisation du projet ? Le courant de circulation s'étant déplacé au profit de la partie haute de la ville, il est à peu près sûr que des auberges, cabarets & autres négoce adaptés au roulage ont dû périr. Le tableau ci-dessous donne, pour les années 1846 et 1975, l'aspect démographique du quartier comparé à celui de la ville entière.

Années	Bâtiments	Logements	Habitants		Pourcentage Faubourg
			Faubourg	Ville	
1846	44	173	635	5.471	11,60 %
1975	58	203	373	14.086	2,64 %

Ainsi, le Faubourg a perdu 262 habitants en 130 années et son rapport démographique à l'ensemble de la Cité a chuté de 11,60 à 2,64%. Vous remarquerez aussi que la densité moyenne d'occupation des logements est passée de 3,67 en 1846 (635/173) à 1,83 en 1975 (373/203). Grandeur et décadence du Faubourg... A quand le renouveau ?

Le tableau suivant montre que La Poyat a mieux résisté à l'exode, sans doute à cause de sa partie haute, plus proche du centre commercial, et d'une vocation moins favorable à l'implantation de bâtiments industriels.

Années	Bâtiments	Logements	Habitants		Pourcentage Poyat
			Poyat	Ville	
1846	104	195	737	5.471	13,47 %
1975	67	311	616	14.086	4,37 %

La densité moyenne d'occupation des logements atteint des valeurs très voisines de celles du Faubourg : 3,78 pour 1846 (737/195) et 1,98 pour 1975 (616/311).

L'annonce de Nimègue



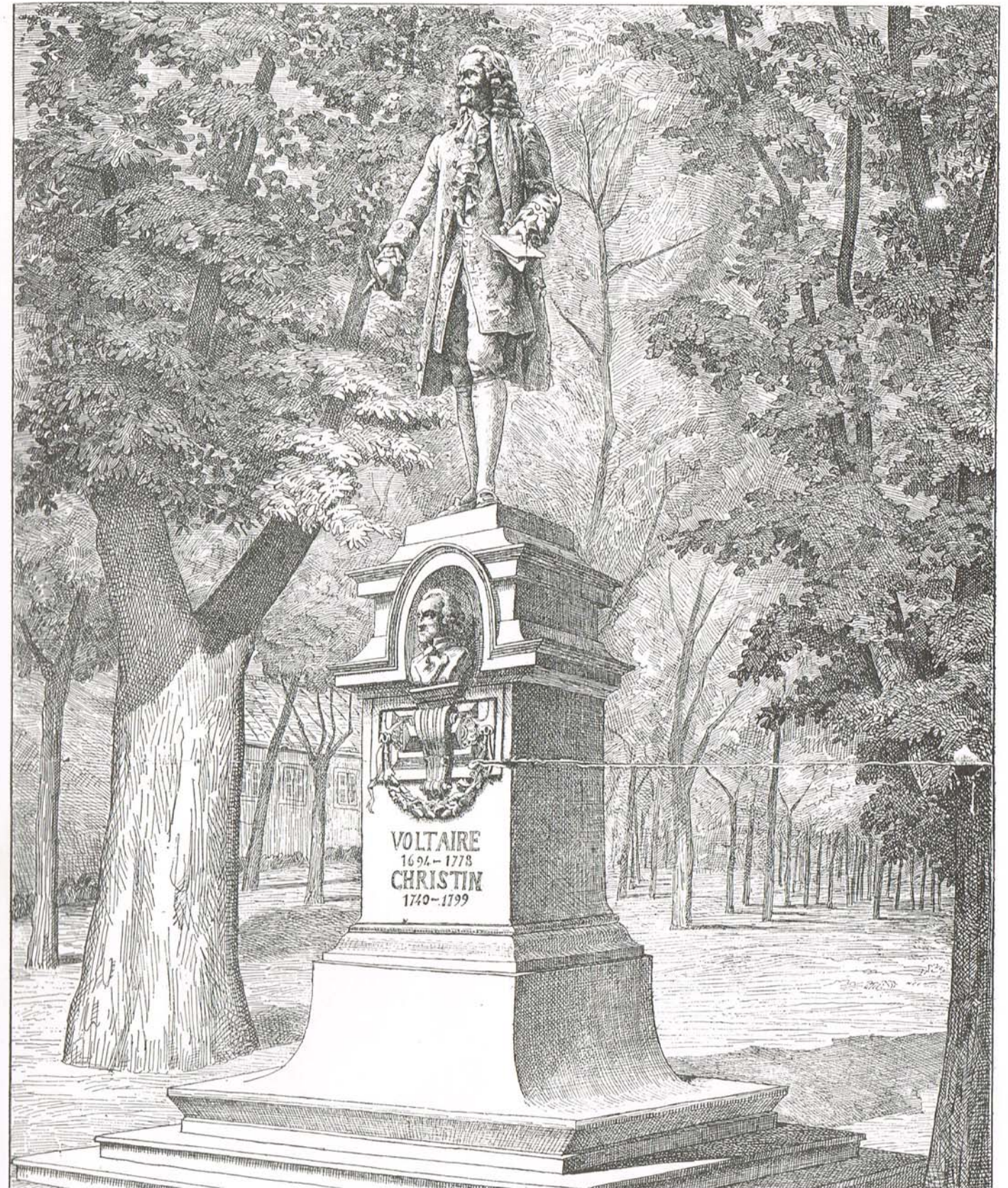
Devise de Louis XIV pouvant se traduire par "Au-dessus du reste des hommes".

Samedi 17 septembre 1678, à Nimègue, l'Espagne cède définitivement à la France victorieuse la Franche-Comté conquise et occupée depuis déjà quatre années. Ainsi s'efface de la carte d'Europe une Province indépendante, certains disent un Etat, qui s'y trouvait mentionnée voici plusieurs siècles. Louis XIV, le roi-soleil à hauts talons et à bouclettes, le monarque à l'orgueilleuse devise, réalise enfin l'ambition de ses ancêtres que le poignard de Ravallac avait contrariée au début du siècle. Paris l'appelle Louis le Grand, Le Sage, L'Homme divin. Quel plaisir d'être sujet d'un tel roi ! Mais tiendra-t-il les promesses faites aux Comtois de les conserver dans leurs privilèges et de les faire vivre sous un gouvernement de justice & de douceur ? Les nobles & les bourgeois le prétendent mais les autres restent pour le moment attachés au passé.

Les seize échevins, conseillers & notables du Magistrat de Saint-Claude se sont réunis d'urgence en la Maison de Ville de la Place du Château, ce mardi 10 janvier 1679. Le premier échevin, Alexis Bayard, docteur es droits, un peu désuet dans sa cotte à chaperon de futaine, se lève, solennel. Ecoutez, dit-il, la missive du Duc de Duras, datée du 30 décembre et qui m'a été remise hier à l'aube. " Messieurs, le Roy mayan envoyé ses ordres pour la publication de la paix avec l'Espagne, il faudra que le dimanche quinziesme du mois de janvier prochain vous la fassiez publier dans vostre ville avec escla et quensuite vous assistiez au Te Deum qui sera chanté dans l'église paroissiale en acte de grâce, auquel tous les corps assisteront aussy et qui sera suivy de feux de joye et réjouissance publique. Et comme ceste province est cédée au Roy par celluy qui sen prétendoit le seigneur héréditaire, Sa Majesté ma ordonné de vous faire presté le serment de fidélité. Et ainsy pour satisfaire à ses intentions, le Maire, les eschevins & quatre du Conseil de vostre ville se rendront en celley le 19ème de janvier prochain pour presté ce serment le 20ème au nom de vostre ville. Je suis tout persuadé que vous recevré ceste nouvelle avec joye et dans ceste occasion & dans toutes celles qui regarderont le service du Roy vous donnerez à S.M. des marques sincères de fidèles subjects et à moy les moyens de luy en rendre tesmoignage ". Messieurs, dit Bayard, veuillez délibérer. Secrétaire, écrivez.

Pour satisfaire aux ordres, écrit le secrétaire, ainsi qu'il est ordonné, répète-t-il plus loin, dimanche prochain, une heure après midi, le Magistrat ira en corps dans tous les carrefours publier ladite paix avec éclat et magnificence, à sons de tambours & de trompettes. Les sieurs échevins se rendront aussy en corps en l'église Saint-Claude pour chanter le Te Deum à l'heure fixée par le Grand Prieur. Autant que permet la rigueur du temps, on préparera un feu de joye & des réjouissances sur la Motte du Truchet en laissant la liberté aux sieurs échevins pour la dépense. Le sieur Claude François Molard, receveur, fera faire des flambeaux de cire pour aller mettre feu au bûcher ledit jour dimanche de quatre heures à douze du soir. En retour de mettre le feu, messieurs de ce magistrat iront souper ensemble chez Jean François Gailard, aux frais de la ville, et y inviteront les officiers & cavaliers étant quartier en cette ville pour témoigner de tant plus la joye qu'ils ressentent de cette paix. Le Magistrat fera un édit, publié samedi prochain, par lequel il sera ordonné à tous bourgeois de mettre chacun aux fenêtres de leur maison des chandelles qu'ils tiendront allumées jusqu'à six heures du soir, sous peine d'amende contre les contrevenants. Les quatre échevins & les quatre du Conseil désignés quitteront la ville le dix-sept au matin sur des chevaux de louage, avec deux hommes de pied, pour se rendre à Besançon et prêter serment, les dépens tant à l'aller, séjour, que retour leur étant payés par la ville avec les sommes qu'ils fourniront pour commissions & autres affaires.

Pierre Romanet



A la mémoire de François Marie AROUET

Les "Amis" participent à la célébration prochaine du bicentenaire de la mort de Voltaire en publiant un dessin peu connu du monument de reconnaissance qui lui avait été élevé à l'entrée du Parc du Truchet en septembre 1887. Sa statue en pied, déposée en 1943 pour les besoins allemands, et le buste de Christin, maintenant placé devant le Centre Mermet, étaient l'oeuvre de Syamour, fille de Wladimir Gagneur. Le dessin ci-dessus est de Perruchot, gravé à l'époque par Michelet. (Collection des "Amis" ; don de Melle Evelyne de Laurencin-Persange).

"J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage !"

A LA VENUE DE L'ENFANT. MÉLOPÉE.

PAROLES ET MUSIQUE DE FERNAND DALLOZ

The musical score is written on a single treble clef staff in the key of D major (two sharps). It consists of four lines of music. The first line begins with a 'Si m.' (Si major) dynamic marking. The second line has 'RE' and 'Si m.' markings. The third line has 'Si m.' and 'RE' markings. The fourth line has 'LA7' and 'Si m.' markings, and ends with a final chord marked '7' and 'ACCORD FINAL'. The lyrics are written below the notes, with hyphens indicating syllables across notes.

LA NEIGE A GROS FLO—CONS A BLANCHI LA MON—TAGN' LES BRAN—CHES DES SA—
PINS ONT PLI—É SOUS SON POIDS LES GÉ—ANTS DU MAS—
SACRE RES—SEM—BLENT A DES MOINES MÉ—DI—TANT L'AN—GÉ—
LUS DANS LA FO—RÊT SANS VOIX .

I

La neig' à gros flocons a blanchi la montagn'
Les branches des sapins ont plié sous son poids
Les géants des forêts ressemblent à des moines,
Récitant l'Angélus dans la forêt sans voix.

II

Car la forêt est morte depuis qu'les vents d'automne
Ont chassé les oiseaux qui chantaient dans ses bois.
Les chevreuils sont partis, plus de feuil' qui frissonn'
Il semble que la mort ici dicte sa loi.

III

Mais Noël est venu déchirer ce silence
Ses cloches à minuit ont fait frémir le bois
Les moines réveillés ouvrant leurs bras immenses
A l'enfant qui est né ont évoqué sa croix.

